

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe
174, rue St-Germain

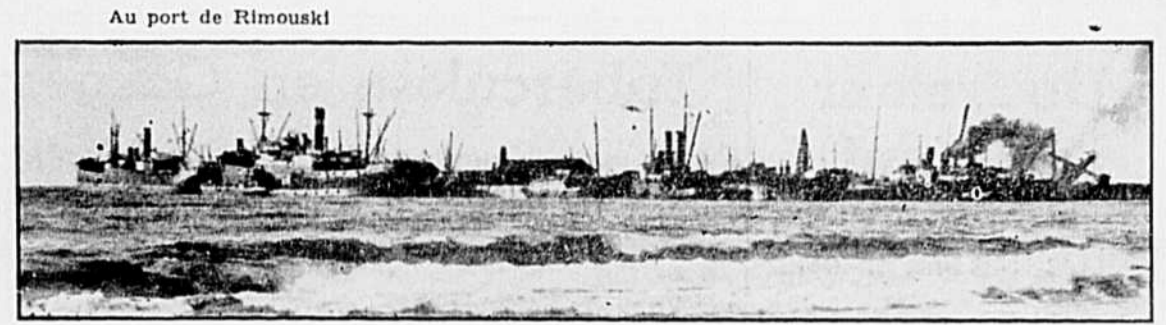
AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Blais
62, rue de la Cathédrale

43e ANNEE (1904) No 24

RIMOUSKI, 27 SEPTEMBRE 1916

Abonnement : \$1.00 par année



Bien américain!...

Les expériences de l'Atholl de Bikini ont étonné le monde. Elles ont naturellement attristé, entre autres, les membres des sociétés protectrices des animaux... Toutes ces bêtes qui servaient de cobayes! Passons sur la perte de tant de navires de guerre; ce sera de la ferraille de moins; et il s'agissait d'expériences pour les guerres futures. Mais combien la Science pouvait-elle permettre de tuer d'êtres humains d'un seul coup? Sans doute, cela n'était pas pour le plaisir seulement.

Une démonstration de cette nature eut lieu, un jour, à la Chute Niagara. Démonstration, s'entend, beaucoup plus en petit, mais aussi cruelle pour les bêtes et cela pour le seul plaisir des yeux...

C'était en 1830. Le propriétaire d'une vieille goélette, la "Michigan", alors le plus grand navire des lacs, s'avisait d'un moyen original de s'en débarrasser. Au lieu de la faire assurer, de la charger et de lui donner l'occasion de périr glorieusement, il alla trouver tous les propriétaires d'hôtels des environs des chutes Niagara et leur vendit la "Michigan", moyennant une somme assez rondelette, pour lui faire sauter la cataracte. L'affaire fut annoncée dans les journaux à grand renfort de réclames.

Plusieurs jours avant le spectacle, diligences et bateaux amenèrent à Niagara des milliers de curieux des Etats-Unis et du Canada. Les hôteliers remuaient de l'argent à la pelle. Nombre de personnes furent obligées de coucher sous des tentes de fortune ou à la belle étoile.

Au jour fixé pour la cérémonie, la goélette fut remorquée jusqu'au milieu du courant par six bateliers, sous la direction du capitaine Gilbert Pratt, un vieux navigateur de Belleville, Ont. Plusieurs animaux avaient été enfermés dans la coque du vieux navire. Il y avait un buffle, trois ours, deux renards, un chat sauvage, un chien, un chat et six oies. Sur l'avant du vaisseau flottait le drapeau américain, et à la proue la pavillon anglais. Sur les bastingages, on avait placé des mannequins représentant les membres de l'équipage, afin de rendre la scène plus saisissante au moment du plongeon. Avant de couper l'amarre, on rompit les liens des animaux. Lorsque le bateau s'engagea dans les premiers rapides, deux des ours sautèrent par dessus bord et purent gagner le rivage à la nage. Le troisième grimpa au sommet du mâ. Toutes ces bêtes paraissaient fort effrayées et couraient d'une extrémité à l'autre de la goélette. Celle-ci franchit les rapides avec majesté. Elle pencha au deuxième rapide. Au troisième, elle frappa un rocher et donna sur le flanc. Le mâ se brisa et le dernier des ours fut précipité dans le torrent pour ne plus reparaitre. La "Michigan" sauta alors la chute du Fer à Cheval, la proue en avant, et tomba dans l'abîme, où elle fut réduite en mille miettes. On ne revit plus aucun des animaux qui étaient à bord, excepté les oies qui reparurent sur le rivage en lissant leurs plumes très paisiblement. Un des mannequins fut retrouvé complet. Les autres avaient disparu. La scène avait été des plus émouvantes. Lorsque le navire fit le plongeon suprême, la foule applaudit frénétiquement.

On avait eu du "fun" pour son argent et les hôteliers jubilaient.

Tout cela était bien américain.

FROISSARD.

Lettre de Londres

par Glanville Carew
de la British United Press

Il y a deux mille ans, ou à peu près, une flotte de galères de guerre traversait la Manche et transportait des légions romaines sur la côte du Kent, à l'extrémité sud de l'Angleterre. Les autorités ont érigé un monument à cet endroit historique.

Il y eut des chocs et des divergences d'opinions avec les anciens Anglais qui, il faut le dire, ont accueilli les Romains d'une manière qui ne correspond pas à la politesse des anciens pour les visiteurs. Toutefois, les choses ont fini par se régler, ou les Anglais l'ont fait, et les Romains ont décidé de rester au pays et de s'y établir. Ils y sont restés quelque 400 ans, puis ils sont repartis à la hâte pour régler certaines affaires urgentes dans leur propre pays. Ils ont laissé derrière eux une foule de choses que nous recueillons encore.

Cela s'est produit en 1942. Des Anglais labouraient un champ dans le comté de Suffolk. Ce champ avait toujours été cultivé et n'avait jamais rapporté autre chose que les fruits ordinaires de la terre et rien de plus. Un employé de ferme décida de plonger la charrue à dix pouces dans le sol alors que l'on avait toujours labouré à une profondeur de six pouces.

Le soc de la charrue se heurta à un obstacle qui fit briser le lien entre la charrue et le tracteur. Les deux fermiers entreprirent d'enlever cet obstacle qui apparut d'abord comme un paquet de ferrailles. En retirant ces objets on compta 34 plats, assiettes, bols et cuillers. Les labourateurs apportèrent ces objets à la maison et travaillèrent longtemps à les nettoyer. On déposa ensuite les ustensiles que l'on plaça dans une armoire pour s'y ajouter

simplement aux ustensiles que l'on possédait déjà. On considérait que cette trouvaille était utile, sans plus.

Toutefois, un an plus tard, un numismate vint rendre visite au cultivateur qui fit part de sa découverte. Immédiatement, le numismate le pressa de questions: "Où quand, comment, etc". Il demanda des précisions au fermier et la permission d'apporter ces objets au musée national où les experts constatèrent que les objets appartenaient autrefois aux Romains et étaient en argent authentique. Il s'agissait d'un véritable trésor historique.

Ces trésors découverts dans le sol appartiennent en principe à la couronne. Toutefois, si la personne qui l'a trouvé en fait la déclaration immédiatement, elle peut recevoir la valeur du marché, mais si elle retarde elle ne reçoit que la valeur réelle de l'objet.

Le labourer qui a trouvé le trésor et le chauffeur du tracteur ont reçu chacun 1.000 livres sterling.

A ma connaissance, c'est le cas le plus récent de découverte de trésor enfoui dans le sol. Je ne serais pas surpris que des milliers de cultivateurs, après avoir lu cette nouvelle, labourer leurs champs à temps et à contre-temps ainsi qu'à de plus grandes profondeurs qu'aujourd'hui, non seulement dans le Suffolk, mais aussi dans toute l'Angleterre, avec l'espoir d'y trouver des trésors.

Il y a toujours de l'espoir pour les chercheurs qui veulent trouver des trésors. Cependant peu d'entre nous songent à entreprendre des recherches. C'est peut-être pour les raisons que m'a fournies un numismate de mes amis qui me rappelait cette parole de Tom Sawyer: "Ces trésors sont cachés à des endroits difficiles, quelques fois dans des îles désertes et parfois dans des coffrets pourris enfouis à l'ombre d'arbres morts et disparus ou bien... sous des maisons hantées." Qui veut aller les chercher?

Erreur trop persistante

"Au Canada alors, comme à Dunkerque et à Calais il y a six ans, lors de l'invasion allemande, presque tous ceux qui étaient riches, tous ceux qui constituaient l'élite de la population, s'enfuirent, ne laissant sur place que les pauvres gens et leurs curés..."

Avec la meilleure bonne foi du monde, S. E. le comte de Hautecloque, ambassadeur de France au Canada, commettait, en faisant cette remarque dans un discours qu'il prononçait à Montréal, au banquet du "Monde Français", l'erreur que maints historiens canadiens et français ont faite maintes fois et qui n'a été corrigée qu'au début de notre siècle.

Est-il vrai que les seigneurs, les hommes de haut commerce, les nobles, les lettrés quittèrent le Canada lors de la cession en 1759 et que ne restèrent au pays que de très pauvres gens?

Non. C'est là une mensongère et grossière erreur historique. Elle aurait été commise, en premier lieu, par l'historien Bibeau, qui la puisa dans des pièces du Baron Masère, un vil calomniateur des Canadiens-Français; puis elle fut propagée par nombre d'historiens éminents, entre autres Garneau et Ferland, qui affirment ce que M. le comte de Hautecloque vient de répéter.

Or, rien n'est plus faux, ainsi que l'a démontré, entre autres, le juge Baby, qui en 1899, après un travail long et consciencieux, publia une petite brochure où il établit clairement que ceux qui repassèrent en France, lors de la Cession, n'étaient, parmi les nobles, les seigneurs, les dirigeants, que l'infime minorité; que ce ne furent que quelques fonctionnaires de la colonie, quelques marchands se croyant gênés dans leur commerce, qui repassèrent les mers, à la suite des troupes régulières; qu'enfin, la grande majorité des grandes familles dirigeantes restèrent au Canada.

Longuement, patiemment, M. le juge Baby consulta les archives, les registres paroissiaux, les greffes des notaires, les actes authentiques, les papiers de famille, et il découvrit que cent trente seigneurs, cent gentilshommes et bourgeois, cent vingt-cinq négociants marqués, vingt-cinq juristes et hommes de loi, dont plusieurs avaient fait partie du Conseil Supérieur, trente médecins-chirurgiens, des notaires en nombre égal, étaient restés au pays. Il cita même les noms de toutes ces personnes.

N'était-ce pas suffisant pour faire face aux besoins politiques, intellectuels et autres de la population que contenaient les villes de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières? Garneau lui-même a écrit que l'émigration n'avait causé dans les campagnes aucune perturbation. Et ces 400 familles dirigeantes se trouvaient à la tête d'une population globale d'à peu près 11.000 âmes.

C'est en 1863 seulement qu'une timide protestation fut entendue contre cette erreur historique due aux dires de Masère, cet ennemi acharné de tout ce qui était canadien et catholique, et elle fut émise par l'auteur de l'"Histoire des Ursulines de Québec", où on lit:

"Le Marquis de Vaudreuil et sa famille, le Chevalier de Lévis et ses officiers, au nombre de 185, Bigot et ses employés — une partie seulement, — des soldats au nombre de 2.000 et 500 matelots de la Marine Royale quittèrent pour toujours le pays."

Dans une note au bas de la page de cet ouvrage, l'auteur écrit: "Nous sommes loin de partager l'idée que la plupart des familles influentes du Canada émigrèrent à la conquête. Bon nombre, même de celles qui partirent d'abord, revinrent au pays dans les années suivantes, comme le prouvent nos correspondances."

Mais c'est évidemment le juge Baby qui, dans l'ouvrage consciencieux et honnête que constitue sa brochure "L'Exode des Classes Dirigeantes à la Cession du Canada", a donné le coup de grâce à cette fausseté trop persistante et qui n'était fondée, comme l'auteur de la brochure le prouve, que sur les dires d'un calomniateur du Canada.

Benjamin Sulte qui, lui aussi, étudia attentivement la question, affirme que "la noblesse canadienne tout entière est demeurée au Canada".

Quant aux hautes classes canadiennes, M. le juge Baby a nettement prouvé qu'elles n'ont point émigré et qu'elles ont contribué énormément à la prospérité du pays en aidant, avec une entente parfaite, le clergé à faire accepter, sans aucune secousse, le nouveau régime.

FUSTEL.

Remis

Faute d'espace, à cause de la place prise par les annonces, nous sommes obligés de remettre au prochain numéro la publication de plusieurs communiqués et faits divers.

Ecole et hôpital pour le Labrador

QUEBEC.— S. E. Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique du Labrador, vient d'obtenir de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, un octroi substantiel pour la construction d'une école. Les travaux commenceront le plus rapidement possible.

Mgr Scheffer poursuit également ses démarches en vue d'obtenir un hôpital. Il a déclaré avoir reçu un excellent accueil du ministre de la

Santé, à ce sujet, et tout indique que le projet se réalisera dans un avenir rapproché. Le vicaire apostolique du Labrador s'emploie, aussi, à obtenir les services d'un médecin pour Blanc Sablon.

Pêche fructueuse

M. Calixte Daraïche, âgé de 70 ans, de Ste-Marthe de Gaspé, en pêchant à la ligne, lundi, ressentit un choc violent. Il tira, tira, pour capturer un flet d'un poids de longueur pesant 425 livres.

STE-FELICITE

Incendie.— Le feu a détruit, de fond en comble, la grange de M. Camille Bérubé, de Ste-Félicité, y compris les instruments aratoires

Un fort en histoire

A l'occasion de la mort de Sir Thomas Chapais, nous avons relevé le... disons, le "call down" que donna, un jour, sir Thomas, au dénommé O'Farrell qui, dans une conférence prononcée à Québec, avait déclaré sérieusement, en développant le sujet avec de faux arguments, que c'étaient les Irlandais qui avaient gagné la bataille de Carillon. Rien que ça!

La réplique fut cinglante et péremptoire. Le fait est qu'on crut bon de ne pas répondre. Mais un autre gaffeur était né, qui attendait son tour. Plusieurs années passèrent et voici qu'un journal de Montréal, la "Montreal Tribune", qui ne pouvait s'arracher de la tête que ce sont bien les Irlandais qui ont gagné Carillon, découvrit un historien pour essayer de le prouver. Mais celui-là, tout de même, dépassa la mesure de la bêtise humaine ordinaire.

D'abord, il trouva que M. O'Farrell, étant venu au monde plusieurs années avant M. Chapais, devait en savoir plus long que ce dernier sur cette question; que, M. Chapais étant un "bleu", il avait attaqué le travail d'O'Farrell parce qu'il avait été réédité par un membre du gouvernement Laurier, l'hon. Chs. Murphy, lequel avait soutenu la même étrange thèse historique que le sire O'Farrell.

Voyez-vous ça? Quand la bêtise atteint ce degré, elle cesse d'être de la bêtise et cela devient de l'imbécillité.

Mais il y avait encore mieux et il fallait la bourde de l'historien. L'écrivain du journal anglais déclara candidement que, "si les Irlandais qui avaient combattu à Sainte-Foy et sur les Plaines d'Abraham n'ont pas vécu assez vieux pour se battre à Carillon, cinquante ans plus tard leurs descendants devaient certainement y être."

Tout cela écrit en toutes lettres! Voyez-vous ça encore? La bataille de Carillon cinquante ans après celle des Plaines d'Abraham!...

En ce temps-là — c'était vers 1910 — se poursuivait, auprès des nôtres de l'Ontario, un gros travail d'"irlandaisation", qui ne réussit guère, et pour cause, si nos braves compatriotes irlandais n'avaient pas à leur service d'autres historiens.

CALMET.

La population de la paroisse de Rimouski est de 6335 âmes

M. le curé de la Cathédrale a publié, aux messes de dimanche dernier, les statistiques de la Paroisse de St-Germain de Rimouski, comme suit:
1213 familles, dont 1166 dans la ville et 47 en campagne.

5165 communians et 1170 non communians, soit en tout 6335 âmes.

Les communautés religieuses ne sont pas comprises dans ces chiffres.

Emploi des dossiers de l'Inscription nationale

Leur valeur statistique

Ottawa. (Communiqué). — L'on n'a pas encore décidé ce qu'on fera des dossiers de l'Inscription nationale, vu que celle-ci a pris fin il y a quelques semaines. C'est ce que vient de déclarer le sous-ministre du Travail, M. Arthur MacNamara.

"J'ai remarqué qu'on affirme, de part et d'autre, qu'on va passer tous les dossiers au microfilm et qu'on va conserver les films, a dit M. MacNamara. L'on n'a pas encore pris de telle décision et l'on considère encore la question de la disposition de ces dossiers. Plusieurs bureaux du gouvernement ont exprimé de l'intérêt à ces dossiers pour l'usage des statistiques, mais on n'a rien arrêté."

Les dossiers comprennent principalement plus de 9.000.000 de cartes de dimensions douze pouces par dix pouces, sur lesquelles s'est faite, on se le rappellera, l'inscription originale en 1940, au dire de M. MacNamara.

Le ministre du Travail est à considérer d'autres suggestions: l'une serait de conserver les dossiers originaux pendant douze mois, en cas d'usage possible, pour en faire

ensuite du matériel récupéré. L'on a proposé aussi le microfilm, si l'on prévoit un grand usage.

Avant de décider, il faudra savoir si les dossiers ont une valeur statistique tels qu'ils sont, ou s'il s'agit simplement d'observer la pratique habituelle du gouvernement, c'est-à-dire de conserver les dossiers pendant un temps suffisant à déterminer qu'ils n'ont plus d'utilité.

Un pronostic électoral du "Canada"

L'ELECTION DE PONTIAC

Le jour de l'élection de Pontiac, lundi, 16 septembre, le "Canada", quotidien de Montréal, organe du parti libéral, écrivait: "L'Élu de ce soir sera l'un ou l'autre de ces messieurs (M. Labelle ou M. Bélec). L'opinion générale se désintéresse des autres, MM. Bernard Molloy, C.C.F., Oscar Roy, ouvrier progressiste, et Réal Cauvette, créditiste, dont l'action politique dans le comté constitue la part inévitable de l'illusion et de la chimère".

On sait que ce fut le créditiste Réal Cauvette qui fut élu par une substantielle majorité.

A la suite de l'événement d'un forçat du pénitencier, le gardien a écrit dans son rapport:

"L'inculpé a échappé à notre surveillance. Je ne l'aurais pas cru capable de répondre à mes soins de cette façon évasive".

Les petites choses de l'Histoire

Taxes! Taxes!

En 1766, on interrogea le Dr Benjamin Franklin, à la Chambre des Communes anglaise, sur le rappel de l'Acte du Timbre. Au début, la question suivante lui fut posée:

— "Quelles sont les taxes actuellement établies en Pennsylvanie par les lois de la colonie?"

Et le Dr Franklin de répondre:

— "Il y a des impôts sur toutes les propriétés immobilières ou mobilières, un impôt personnel, un droit sur les offices, professions, commerces, affaires, droit proportionnel aux bénéfices. Il y a un impôt indirect (accise) sur le vin, le rhum, les esprits; un droit de dix livres sterling par tête de nègre importé, et encore quelques autres droits."

A part l'impôt sur les têtes de nègres importés, c'est sensiblement la même chose chez nous aujourd'hui.

Un monument canadien-français

On peut voir dans le cimetière de Belleville, Oregon, un beau monument élevé à la mémoire d'un Canadien-Français: Georges Laroque, né à Chambly en 1877. Laroque était considéré comme l'un des pionniers de l'endroit. Il avait su gagner l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'entouraient et il a laissé après lui une mémoire respectée par les habitants de son pays d'adoption.

Son monument est en marbre italien, sauf la base qui est un gros bloc de pierre de la rivière Clakamas et qui pèse deux tonnes. Après l'inscription, on voit, sculptés en relief, les insignes du pionnier: une carabine et une hache croisées, entourées d'une couronne de lauriers, avec les mots: "Un pionnier au repos". Le monument a treize pieds de hauteur.

Un automne tardif

Au jour de Noël 1878, les bateaux circulaient, chargés d'excursionnistes, sur le St-Laurent et la rivière Ottawa. On se serait cru à la Saint-Jean-Baptiste. Il fallait remonter à 1837 pour rencontrer un pareil automne, aussi prolongé.

Benjamin Sulte disait, à ce sujet, dans une chronique au "Foyer Domestique":

"Voilà qu'entre le solstice d'été et celui d'hiver, s'établit des ressemblances, en plein Canada! Combien les vieux Sauvages, Jacques Cartier et Samuel de Champlain seraient surpris!"

Naïveté d'un terrien

Mgr D'Esgly, évêque de Québec, qui était fort âgé, chanta, un dimanche, sans y faire attention, un "alleluia" que l'on ne devait chanter que le dimanche précédent, jour où l'évêque, malade, n'avait pas chanté la messe. Comme on demandait à un habitant pourquoi l'évêque avait chanté un "alleluia" ce jour-là, il répondit: "Mais il fallait bien le chanter aujourd'hui, puisqu'il ne l'a pas chanté dimanche dernier!"

Surveillez votre posture! Un mauvais maintien est laid, fatigant et dommageable à la santé.

De retour d'Orient

Prêtres des M.E. originaires de notre région. MM. Odoric Beaulieu et Eustache Dumais.

Parmi les six prêtres des Missions Etrangères, arrivés à Montréal, le 20 septembre, nous sommes heureux de saluer tout particulièrement M. M. Odoric Beaulieu et Eustache Dumais, de notre région.

M. Odoric Beaulieu, né en 1910 au Bic, fit ses études au Collège de Montréal et aux Grands Séminaires de Rimouski et des Missions Etrangères, Pont-Viau. Ordonné prêtre à Rimouski, le 24 juin 1936, par Son Exc. Mgr Courchesne, il partait pour les Missions de Mandchourie, le 15 septembre de la même année.

M. Eustache Dumais, né en 1909 à St-Joseph-de-Lepage, fit ses études au Séminaire de Rimouski. Après ses études théologiques au Séminaire des Missions Etrangères, de Pont-Viau, il fut ordonné prêtre, le 29 juin 1937, à la cathédrale de Montréal, par Son Exc. Mgr Deschamps et partit pour les Missions le 14 septembre suivant.

M. Dumais était professeur à l'Ecole Apostolique de Lintung, et M. O. Beaulieu, recteur du district de Koanti, dans la même Mission, au moment où les hostilités se déclarèrent en Extrême-Orient. Ils furent internés avec leurs confrères, à Szepingkaï, pendant toute la durée de la guerre.

A peine libérés, les missionnaires canadiens durent subir les contre-coups de la guerre civile qui fit rage dans cette partie de la Chine du Nord. Ils furent réduits à vivre, jour et nuit, dans des caves, pendant plus d'un mois, sous de terribles bombardements. C'est par une protection presque miraculeuse qu'ils purent en sortir indemnes.

Ces héros pourront nous décrire ces jours et ces nuits de souffrance et d'angoisse. La Société des Missions Etrangères est combien heureuse et fière d'accueillir ses valeureux enfants, au moment même où elle s'appête à célébrer glorieusement, le 3 octobre prochain, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec.

Octrois pour refection de chemins et construction d'écoles dans Matapédia

Québec. — De passage au Parlement, dans l'intérêt de ses électeurs, M. Philippe Cossette, n.p., député de Matapédia, a annoncé que l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, a accordé des octrois à ce comté pour la refection du chemin de Ste-Florence. Le ministère y posera une couche d'asphalte pour remplacer le tapis bitumineux fortement détérioré, de même qu'il pavera en asphalte le chemin qui va du Lac-au-Saumon à Amqui.

Durant son séjour à Québec, M. Cossette a obtenu des octrois pour la construction de quatre écoles dans son comté, savoir à Ste-Jeanne d'Arc, à St-Moise, à Ste-Paula et au Lac Pitre. Le gouvernement, en le sait, paie maintenant 100 p.c. pour la construction des écoles rurales.

Les montants que M. Cossette a obtenus du secrétaire de la province pour ces écoles sont: \$3,900 pour Ste-Jeanne d'Arc, \$2,800 pour St-Moise, \$3,500 pour Ste-Paula et \$4,550 pour le Lac Pitre.

STE-ANNE-DES-MONTS

Véture à Québec. — Mlle Simone Deschênes, de Ste-Anne-des-Monts, a revêtu le saint habit à une cérémonie de profession religieuse chez les Franciscaines Missionnaires de Marie à Québec.

Tuberculose en Gaspésie

Grave menace pour une population sous-alimentée, dit le Dr Daigneault.

Montréal. — (De la "Presse", 20 septembre). — La situation de l'hygiène et de l'alimentation chez les Gaspésiens est "probablement pire que dans la plupart des pays d'Europe ravagés par la guerre", suivant le Dr Gérard Daigneault, de Chandler, rencontré ce matin par les journalistes au bureau de Mme Paul Hamel, directrice provinciale de la Ligue de santé du Canada. Montréalais de naissance, le Dr Daigneault est établi à Chandler depuis 13 ans; il est de passage dans la métropole, où il documente en vue de la construction d'une usine pour la pasteurisation du lait à Chandler.

De façon générale, voici comment pourrait se décrire la situation d'une population de quelque 20.000 âmes dispersée le long d'un littoral étroit de 150 milles de longueur: "Longtemps exploités par les grandes compagnies de pêcheries, les hommes se sont maintenant constitués en coopératives et leur dur labeur, leur rapporte enfin un revenu convenable." "Ils n'ont cependant pas suivi l'évolution normale du progrès dans les autres domaines. On ignore complètement les données les plus élémentaires de l'hygiène. Les légumes sont inexistantes en Gaspésie; les fruits très rares et offerts à un prix prohibitif. On ne trouve que quelques vaches et la consommation du lait par tête est de 2.5 onces, à comparer à plus de 20 onces pour le reste du Canada. Les enfants souffrent de sous-alimentation, tout comme leurs parents."

"Le nombre des victimes de la tuberculose est effarant. Sur environ 8.000 personnes examinées en 1944 et 1945, on a trouvé une moyenne de 3% de cas positifs. Les cas douteux sont légion. Les quelques médecins de Gaspésie ne possèdent pas l'outillage voulu pour exercer un contrôle rigoureux des cas reconnus contagieux. Les seuls 50 lits de l'hôpital de Gaspé qu'on puisse réserver pour les tuberculeux sont occupés à l'année longue. Il en faudrait 5 fois plus."

Le Dr Daigneault ajoute que M. E.-M. Little, président de la compagnie Gaspésia Sulphite, qui possède le moulin à pulpe de Chandler, avait fait un don de \$10.000 pour doter la Gaspésie d'une clinique mobile. Le département de santé provincial, la Ligue antituberculeuse du Québec, et autres organismes, ont complété le montant et rendu l'achat possible. La clinique, la plus moderne du genre au Canada, a été utilisée pour le dépistage de la tuberculose en 1944 et 1945. Les frais d'entretien en ont été assumés par le sanatorium de Mont-Joli, qui en a pris la direction et l'a employée cette année dans les comtés voisins et non pas en Gaspésie. L'oeuvre des promoteurs de ce projet est donc détruite et le mal continue à se propager au sein des familles.

Inspecteur incompétent

L'oeuvre de l'unité sanitaire du comté? — "Nulle ou presque", dit le Dr Daigneault. "Ceci est dû au fait que son directeur a été fréquemment changé, trop fréquemment, pour qu'un nouveau venu ait le temps d'organiser son travail. Le seul inspecteur sanitaire permanent est un Gaspésien, ancien pêcheur, qui n'a pas reçu la formation voulue."

Ce fut une nomination politique et le personnel en question n'a pas la formation requise pour accomplir ses fonctions, quoique personne ne puisse nier qu'il fasse tout son possible pour être à la hauteur de sa responsabilité.

"Le problème est d'envergure et nécessitera la coopération de pratiquement toutes les autorités de la province," dit encore le Dr Daigneault. Des hygiénistes de l'université Laval, les Drs Drouha et Gagnier, et le Dr Vivian, de l'université McGill, ont conduit récemment de sérieuses enquêtes en terre gaspésienne. Leurs rapports devront recevoir sur publication une intense publicité."

"On devra refaire l'éducation de cette population qui s'est enracinée dans d'anciennes traditions. Cette partie du pays devra en même temps recevoir beaucoup plus de lait évaporé qu'elle n'en obtient présentement. Enfin, l'industrie laitière et l'agriculture devront être encouragées de façon que les Gaspésiens puissent recevoir leur part de vitamines indispensables à la vie et à la santé."

"Sans quoi, cette belle catégorie de Canadiens deviendra un passif pour le pays, alors, que par ses qualités d'ordre, de travail consciencieux, de respect des lois, elle devrait être considérée comme l'un des éléments les plus stables et les plus précieux de la race canadienne."

Sentences du Magistrat de District

Le 14 septembre, un jeune homme de Ste-Jeanne, pour vol avec effraction, a été condamné à un mois de prison, et à payer \$100.00 d'amende et les frais.

Un résident de Baie-des-Sables, de passage à Rimouski, a été arrêté et condamné pour vagabondage à payer \$10.00 d'amende et les frais.

Le 16, un propriétaire de radio, qui avait négligé de payer sa licence pour l'année 1945, a été condamné à payer \$2.00 d'amende et les frais.

Le 17, trois résidents de St-Noël, accusés d'avoir commis un vol avec effraction, ont été condamnés: deux à quinze jours de prison et aux frais, et le troisième à un an de prison.

Et ce dernier, accusé de vagabondage, a été condamné à \$25.00 d'amende et aux frais; pour assaut sur une jeune fille, à \$15.00 d'amende et aux frais, et pour dommages à la propriété à \$10.00 d'amende, à \$7.00 de dommages et aux frais.

Un conducteur d'automobile d'Espirit-Saint a été condamné à sept jours de prison et aux frais, pour avoir conduit sa machine en état d'ivresse.

Le 18, un jeune homme de St-Guy, pour s'être emparé d'une machine sans le consentement du propriétaire, a été condamné à payer \$150.00 d'amende.

Le 19, un Rimouskois, pour conduite d'auto en état d'ivresse, a été condamné à quatorze jours de prison et aux frais; et, pour avoir continué son chemin sans arrêter après avoir causé un accident, à payer \$100.00 d'amende et les frais.

Un résident de Dorval, accusé de vagabondage à Mont-Joli, a été condamné à payer \$5.00 d'amende et les frais.

Une anecdote que nous trouvons dans le "Passe-Temps": Après la mort de Gershwin, un admirateur composa une élogie en mémoire du disparu; il alla montrer son oeuvre à Oscar Levant. Celui-ci écouta le morceau, puis: "Ce serait beaucoup mieux, dit-il, si c'était Gershwin qui eût composé une élogie à votre mémoire".

Yehudi Menuhin n'avait que sept ans lorsqu'il joua, avec l'orchestre symphonique de San Francisco, le concerto de Mendelssohn.

Nouvelle pomme "fameuse"

Récoltée à Frelighsburg

Les amateurs de pommes savoureuses, comme seul le sol de Québec en peut produire, seront heureux d'apprendre que dans quelques jours les pomiculteurs de Frelighsburg mettront sur le marché des milliers de caisses de pommes Fameuses. Exterminés par le rude hiver de 1933, les pomiers de cette délicate variété paraissaient éliminés à jamais. Les connaisseurs cherchaient en vain la "Fameuse de St-Hilaire" d'un incomparable bouquet, cette pomme à chair blanche veinée de rouge et à peau lavée de rouge foncé. Depuis 1933, un nouveau centre fruitier s'est développé sur les flancs de coteaux à Frelighsburg, Bedford, dans le comté de Missisquoi. Une bonne proportion des 90.000 pomiers qu'on

Service d'autobus entre Rimouski et Rivière-du-Loup

Le service d'autobus entre Rimouski et Rivière-du-Loup a été inauguré la semaine dernière, le 16 septembre. Comme on le sait, le promoteur de l'entreprise est M. Emile St-Pierre, entrepreneur de travaux et garagiste à Rimouski.

Après avoir obtenu son permis de la commission des transports, M. St-Pierre fit l'acquisition d'un autobus d'une valeur d'environ \$25.000.00, pouvant loger confortablement 35 passagers.

Cet autobus fut béni le 14 septembre par M. l'abbé Camille Michaud, curé de la cathédrale, assisté de M. le vicaire Maurice Chouinard.

ÉPUISE! MALADE! IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens la foie n'en donne qu'une. La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de tête, constipation, indigestion et faiblesse. Pour une santé rayonnante tonifiez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruit-atives, les comprimés pour la foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. A base d'herbes et de fruits.

Le vol de New-Richmond

Huit accusés ont été condamnés. — Sentences à New-Carlisle.

Les sentences ont été rendues, vendredi dernier, le 20 septembre, dans le cas des accusés du vol à la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à New-Richmond, vol qui fut commis il y a quelques semaines. Les sen-

tences ont été prononcées comme suit: Aimé Emond, 10 ans; Léonard, son frère, 4 ans; Paquin, 18 mois; Quintal, 3 ans; Béland, 3 mois; Gaston Joly, 10 mois; Gilberte Emond, 3 ans; Baly Hazes, 6 mois.



Il ne peut pas toujours attendre son argent..

L'entreprise qui vous emploie, même si elle exploite une grande usine parfaitement outillée, peut très bien avoir besoin d'argent liquide. Il s'écoule souvent plusieurs mois avant que ses produits soient finis et vendus et qu'elle puisse rentrer dans ses fonds. Entretiens, il lui faut, chaque semaine, payer les salaires.

LE CRÉDIT BANCAIRE COMBLE LA LACUNE

Tous les jours, des entreprises industrielles empruntent aux banques, afin de prévenir toute interruption dans le travail des ouvriers, dans le fonctionnement des machines et dans l'écoulement des marchandises. Le crédit bancaire peut être affecté au paiement des frais courants pendant que les produits sont en voie de fabrication, à la constitution de stocks de matières premières ou à l'achat de pièces de rechange. Lorsque les produits finis ont été vendus et payés, l'emprunt est remboursé.

Les cultivateurs, les pêcheurs et les marchands entreprenants utilisent tous le crédit bancaire, afin de pouvoir faire face à leurs besoins financiers à court terme. Ainsi, votre banque aide les Canadiens à maintenir leurs entreprises en pleine activité, à profiter des occasions favorables qu'offrent les marchés, au pays et à l'étranger, à développer leur production. Et cela se traduit par un plus grand nombre d'emplois, par une plus grande abondance de biens et par un niveau de vie plus élevé pour vous et vos compatriotes.



Cette annonce est commanditée par votre banque

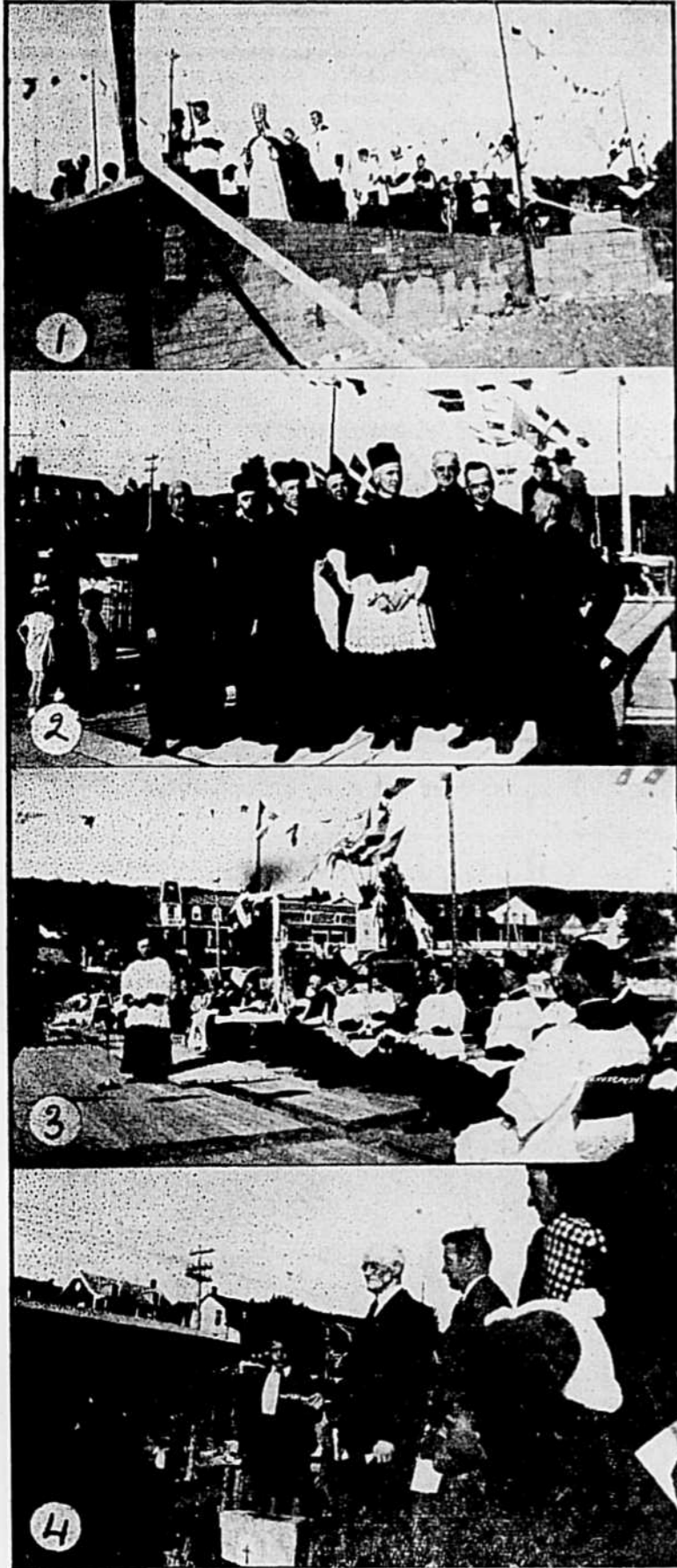
Garage Huiles advertisement featuring a cartoon of a man in a car saying 'IL VA ME FALLOIR ACCÉLÉRER - JE SUIS TRÈS PRESSÉ!' and another man saying 'N'OUBLIE PAS QUE C'EST UN HOMME BIEN PRESSÉ QUI A FAIT DE PIERROT CE QU'IL EST AUJOURD'HUI'. At the bottom: 'SOYEZ PRUDENT - UN COURT DÉLAI VAUT MIEUX QU'UNE VIE DE REGRET. BRASSERIE BOSWELL'.

DECES

— A Matane, le 17 septembre, à l'âge de 28 ans et 11 mois, Mme Roger Fournier (Laurette Paré).

Bénédition d'une pierre angulaire à Tadoussac

Par S. Exc. Mgr N.-A. LaBrie, évêque du Golfe St-Laurent



(1) Son Excellence Mgr N.-A. LaBrie, suivi du clergé, bénit les fondations de la nouvelle église. — (2) Après la bénédiction, S. E. Mgr LaBrie, entouré de quelques membres du clergé : M. l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, Mgr René Bélanger, v.g., MM. les curés Ed.-L. Lemieux, de Tadoussac, Edilbert Lévesque, du Sacré-Coeur, Médéric Bouchard, de Portneuf ; R. P. Luc Sirois, C.J.M., de Forestville, et M. Louis-Noël Tremblay, de Bale-Ste-Catherine. (3) Au pied de la croix, qui marque l'emplacement du futur maître-autel, M. l'abbé Edilbert Lévesque, curé du Sacré-Coeur de Jésus, commence son sermon. On reconnaît Mgr René Bélanger, v.g., M. l'abbé Edmond-Ls Lemieux, curé de Tadoussac, l'abbé Jean Brassard, du Séminaire de Chicoutimi, M. l'abbé Lucien Villeneuve, du Séminaire de Chicoutimi, Son Exc. Mgr N.-A. LaBrie, évêque du Golfe St-Laurent, l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, M. le curé Bouchard, de Portneuf, et M. Frédéric Dorion, M.P., député de Charlevoix-Saguenay, à demi caché par le R. P. Luc Sirois, C.J.M., curé de Forestville. (4) Un ancien et un jeune frappent la pierre.

Dimanche, 15 septembre, à Tadoussac, en la solennité de l'exaltation de la Sainte-Croix, fête titulaire de la paroisse, Son Excellence Mgr Napoléon-Alexandre LaBrie, évêque du Golfe St-Laurent, bénissait et cimentait la première pierre de la nouvelle église, destinée à remplacer le temple détruit par l'incendie du 16 janvier dernier.

Dans la cavité de cette pierre angulaire, choisie parmi les plus belles de l'église incendiée, un tube de cuivre fut déposé, qui contenait, avec quelques pièces de monnaie, le document suivant :

"L'an de grâce mil neuf cent quarante-six, le quinzième jour du mois de septembre, S. S. Pie XII glorieusement régnant, Georges VI étant roi d'Angleterre et du Canada, Monsieur l'abbé Edmond-Louis Lemieux, curé de la paroisse de Sainte-Croix-de-Tadoussac, Monsieur Edgar Olsen, maire de la municipalité de Tadoussac, cette pierre a été bénite par Son Excellence Révérendissime Mgr Napoléon-Alexandre LaBrie, C.-

J.M., évêque du Golfe St-Laurent, et posée sur les fondations de la future église de Sainte-Croix-de-Tadoussac, trois cents ans exactement après la construction de la première et cent quatre-vingt-dix-neuf après celle de la seconde, en présence de Mgr René Bélanger, vicaire-général du diocèse, de M. l'abbé Louis-Joseph Aubin et de M. l'abbé Armand Tessier, du Séminaire de Chicoutimi, du R. P. Adrien Pouliot, de la Compagnie de Jésus, de Messieurs les abbés Victor Tremblay, Président de la Société Historique du Saguenay, Edilbert Lévesque, curé du Sacré-Coeur-de-Jésus, et Lucien Villeneuve, professeur au Séminaire de Chicoutimi, de Messieurs Frédéric Dorion et Arthur Leclerc, députés, et de Messieurs Sylvio Brassard, architecte, et Joseph Gauthier, entrepreneur."

Outre la splendeur du décor saguenéen, dont un brillant soleil accusait les nuances automnales, une triple coïncidence — fête patronale de leur paroisse, première visite de

leur évêque, relèvement de leur église — révélait aux résidents de Tadoussac la délicatesse d'une Providence qui se plaît à donner à nos solennités religieuses un cachet particulier.

Son Excellence Mgr LaBrie le souligna dans sa paternelle instruction à la grand-messe et dans son exhortation de l'après-midi. "Aux individus et aux collectivités, disait-il à la messe, l'Eglise, au nom de Dieu, donne des patrons, à la fois protecteurs et modèles. Ce peuvent être des anges, des saints, la Vierge Marie ; c'est parfois Notre-Seigneur, dans l'un ou l'autre de ses mystères. Pour vous, paroissiens de Tadoussac, c'est la sainte Croix elle-même, instrument de notre salut. La Croix est sans doute un fardeau, un fardeau qui fait mal ; mais elle est aussi un cadeau du bon Dieu à ses amis... A ce point de vue tout de foi, vous avez été, le 16 janvier dernier vous de Tadoussac, des privilégiés..." Et l'après-midi Son Excellence exhortait ses auditeurs à faire de la reconstruction de leur église une réponse publique et méritoire à tous ceux qui, dans le monde, prennent un blasphématoire plaisir à abattre la vraie Croix.

Le nom de Sainte-Croix est pour Tadoussac un héritage vieux de trois siècles. La chapelle temporaire des débuts (1641), puis l'église permanente en pierre, bâtie vers 1646 par le P. Jean Quen, puis l'église de bois, qu'éleva le P. Claude-Godefroi Coquart en 1747, — la "vieille chapelle", dont nous célébrerons en juillet prochain le deuxième centenaire, — puis l'église paroissiale de 1884, qui vient de brûler, se sont successivement transmis cette glorieuse dénomination.

A son tour, la nouvelle église s'élèvera comme un hymne à la Croix, clef de voûte de toute son ornementation. Mais cet hymne s'exprimera dans un langage architectural strictement canadien-français. Les plans en ont été conçus de façon que sur la falaise de Tadoussac, site du plus vieux poste établi en terre québécoise, l'église paroissiale reflète, par toute sa structure tant intérieure qu'extérieure, notre style à nous, celui que des maîtres en architecture, comme M. Ramsay Traquair, par exemple, viennent faire étudier sur place par leurs élèves et dont ils raffolent. Sa façade à trois clochers, comme à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans ; son chevet, inspiré de Saint-Jean-Port-Joli ; ses murs en pierre des champs colorée, ramassée sur place à Tadoussac ; sa voûte en anse de panier, tant utilisée par nos pères pour économiser la chaleur : tout en elle prêchera la mise en valeur de nos richesses et de nos traditions.

La bénédiction de la pierre angulaire, dimanche le 15 septembre, fut précédée du vibrant sermon de M. l'abbé Edilbert Lévesque, curé du Sacré-Coeur, et suivie d'allocutions prononcées par M. l'abbé Edmond-Louis Lemieux, curé de Tadoussac, par M. Frédéric Dorion, député aux Communes, — le docteur Leclerc, député à la Législature, ayant été retenu à la Malbaie pour une opération urgente — et par l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay.

Outre les membres du clergé mentionnés dans le document

officiel, assistaient aussi à la cérémonie : messieurs les abbés Médéric Bouchard, curé de Sainte-Anne-de-Portneuf, et Louis-Nil Tremblay, curé de Saint-Firmin de Bale Sainte-Catherine, le R. P. Luc Sirois, C.J.M., curé de Saint-Luc de Forestville, MM. les abbés Amédée Gagnon, vicaire à Saint-Paul-du-Nord, et Jean Brassard, professeur au Séminaire de Chicoutimi. De nombreux laïcs, venus des villages voisins, s'étaient joints aux paroissiens de Tadoussac. Après avoir donné, avec leurs enfants, sur la pierre le coup de maillet traditionnel et versé de généreuses aumônes, les assistants se firent un devoir de signer sur place le procès-verbal au registre paroissial.

L'organisation générale de la fête avait été confiée à M. W. E. Gagnon, de Chicoutimi, dé-

A la mémoire de Me G.-L. Dionne

EXTRAIT d'une résolution passée par le Barreau du Bas Saint-Laurent le 23 septembre 1946.

"Les avocats du Barreau du Bas St-Laurent ont appris avec regret le décès de Me G.-L. Dionne, notaire d'Amqui.

"Ils prient leur confrère, Me Fernand Dionne, fils du défunt, ainsi que toute sa famille d'agréer leurs sincères con-

corateur. L'Association de la Jeunesse Catholique des Bergeronnes avait gracieusement prêté son installation de haut-parleurs, que réglait M. Patrice Gauthier, agronome.

On sait que maintenant Tadoussac fait partie de l'archidiocèse de Rimouski.

lénances à l'occasion de leur grand deuil :

"Copie de la présente résolution devra être transmise à Me Fernand Dionne et aux journaux le Saint-Laurent et le Progrès du Golfe pour publication".

Un aérodrôme municipal à Rivière-du-Loup

Le comité exécutif de la St-Laurence Airways Inc., compagnie d'aviation organisée par des citoyens de Rivière-du-Loup, pour faire le transport par air sur les deux côtés du St-Laurent, nous apprend que cette compagnie possède actuellement trois avions à deux moteurs et que l'aménagement de l'aéroport municipal, sur la ferme Dionne, à St-Ludger, est officiellement commencé. Les trois pistes seront disposées et la construction se fera suivant les plans et recommandations du ministère du Transport. La première piste aura 4.000

pièdes et les deux autres auront 3.000 pieds avec la possibilité de les porter à 6.000 et 8.000 pieds au besoin, de sorte que les avions de Trans-Canada Airways, South-eastern Airlines du Maine, Maritime Airlines, Inc., ainsi que d'autres avions de transport, puissent s'en servir au besoin.

Des hangars pour l'entreposage et la réparation des avions, radio et tours de contrôle, ainsi que salle d'attente pour le public voyageur, seront aménagés sur les terrains ci-haut mentionnés.



DES PLUMES

pour l'automne

Dans les nouvelles modes de CHAPEAUX interprétées avec brio.



Les chapeaux de cette saison sont confectionnés pour accentuer le charme féminin — par des contours délicats et arrondis, enjolivés de plumes de couleurs qui flattent et charment.

Choisissez votre nouveau chapeau d'automne ici maintenant.

LE MAGASIN VERREAULT, LTEE

Devant la Commission des Transports aériens

Rimouski veut un service local d'aviation

La ville de Rimouski veut avoir un service d'aviation local et confier la tâche de l'établir à une compagnie locale qui assurerait un service avec la Côte Nord. Me P.-E. Gagnon, c.r., le maire, a défendu le point de vue de la ville devant la commission des transports aériens, qui siègeait à Rimouski. L'aéroport de Rimouski-Est a été desservi durant une dizaine d'années par

la compagnie Quebec Airways. Le maire a exposé que cette compagnie, qui s'est établie à la base aérienne de Mont-Joli depuis un an, songe maintenant à établir un arrêt secondaire à Rimouski depuis que l'aéroport de cette ville a été municipalisé. Il a dit qu'il croyait voir là une attitude centralisatrice de la part de la Canadian Pacific Air Line, qui voudrait ainsi accaparer le monopole des airs dans la région.

La Quebec Airways demandait à la commission le droit de se servir de la base de Mont-Joli comme point d'arrêt dans son service entre Montréal, Québec, Saguenay et Mont-Joli. A cela, les citoyens de Rimouski n'ont pas d'objection, mais ils s'opposent à ce que la compagnie établisse semblable arrêt à Rimouski, ce qui serait de nature à faire de Rimouski un poste tout à fait secondaire.

Les témoins qui ont comparu devant la commission, présentés par Me Perreault Casgrain, procureur de la ville de Rimouski, sont : M. Léandre Thibault, président de la Chambre de Commerce de Matane et représentant du conseil de ville de Matane, M. Roland Cadieux, directeur adjoint de la St-Laurent Airways, de Riv.-du-Loup, M. Gé-

rard Boutet, président de la Chambre de Commerce cadette de Rimouski, l'hon. Jules-A. Brillant, président de la Chambre senior, le maire René LePage, de Mont-Joli. Celui-ci en a profité pour soumettre son désir que la route entre Mont-Joli et Rimouski devrait être entretenue. Il a appris, alors, qu'un comité s'occupait de la question et que l'équipement nécessaire serait acquis sous peu.

Mémoire présenté par le maire de Rimouski, Me P.-E. Gagnon, à la Commission des Transports aériens

Rimouski, centre maritime, commercial, religieux, éducatif, judiciaire, etc.

La raison qui a déterminé le choix de Rimouski comme point principal de communication avec la rive nord, par avion, existe encore.

C'est que Rimouski, ville principale d'une région qui possède un excédent de produits de consommation et de main-d'œuvre, est le point de la rive nord où les habitants de la rive nord ont à venir le plus fréquemment et en plus grand nombre parce qu'il est un centre :

- 1 — Maritime
- 2 — commercial ;
- 3 — religieux et éducationnel ;
- 4 — judiciaire ;
- 5 — médical.

Centre Maritime : Rimouski est le principal point de communication par bateaux entre la rive nord et la rive sud, étant le principal port de mer, par ses facilités et le volume de son trafic de marchandises et de passagers, sur le St-Laurent à l'est de Québec.

Il était naturel que le gros du trafic aérien se fasse du même point que le gros du trafic maritime. On a donc construit l'aérodrome à quelques centaines de verges du port de Rimouski, dont il est le complément.

Ceci facilite la coopération entre les deux services pour le transport des passagers, des messageries et des marchandises périssables.

Une base d'hydravions est le complément d'un centre de communication, et il serait difficile, sinon impossible, d'aménager ailleurs qu'à Rimouski une base d'hydravions accessible en tout temps.

Centre Commercial : La Ville de Rimouski possède douze magasins de gros, 141 magasins de détail et 9 hôtels, ces hôtels ayant environ 300 chambres.

Il y a aussi à Rimouski-Est (où sont le quai et l'aéroport) des hôtels, restaurants et magasins. Le service d'autobus de la ville se rend au port et à l'aérodrome dans des chemins entretenus l'hiver pour la circulation automobile.

L'annonce destinée à la rive nord du St-Laurent se fait dans deux hebdomadaires de Rimouski, "Le Progrès du Golfe" et "l'Echo du Bas St-Laurent" et surtout au poste de radio, CJBK qui dessert toute la rive nord. Ce poste est moderne, puissant et relié à Radio-Etat.

Comme il n'y a pratiquement pas d'agriculture sur la rive nord, quantité de produits agricoles sont achetés à Rimouski qui est le centre d'une région agricole considérable. Les achats se font par l'entremise de la Coopérative Fédérée de Rimouski et des marchands de gros de Rimouski.

Le poisson de la rive nord est amené à Rimouski pour y être préparé et séché dans un entrepôt du Gouvernement provincial.

Quantité de bois et autres produits de construction sont achetés à Rimouski et expédiés de cet endroit.

L'Imperial Oil Ltd a ses entrepôts au quai de Rimouski et un représentant pour la région à Rimouski.

Rimouski est un centre de distribution pour les parties d'automobiles General Motors, Ford, Chrysler et possède un magasin de la Commission des Liqueurs de Québec, qui fait la vente sur la rive nord, ainsi que des postes de distribution des Brasseries.

Il y a plusieurs bureaux de finance d'automobiles et autres marchandises, et un bureau d'ajusteurs d'assurances pouvant desservir la rive nord.

Le service de transport de marchandises se fait par goélettes et par des navires de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent, le "Jean-Brillant" et le "Rimouski", qui transportent aussi des passagers.

La Cie de Transport à elle seule transporte environ 40.000 passagers, 17.000 tonnes de marchandises, 3.500 têtes de bétail et 22.000 sacs de malle par année.

D'importantes compagnies forestières ont des bureaux de recrutement de personnel à Rimouski, notamment Quebec North Shore Co. et Anglo Canadian Pulp and Paper Co.

Ces Compagnies engagent chaque année des centaines et des milliers d'hommes qu'elles s'occupent de faire transporter de Rimouski vers la Côte Nord.

Centre Religieux et Éducationnel : Nous réunissons ces deux titres, la presque totalité de la population étant catholique romaine, et l'enseignement étant confessionnel et donné par des religieux.

Rimouski est le siège d'un archevêché, dont dépend le diocèse de la rive nord dont l'évêché est à Baie-Comeau.

L'endroit à la fois le plus important et le plus rapproché de la rive nord pour donner l'instruction avancée est Rimouski.

A part des écoles primaires destinées aux enfants de Ri-

mouski et des environs immédiats, dont il n'y a pas lieu de parler ici, Rimouski possède un collège classique où il y a environ 650 élèves, le Couvent des SS. du St-Rosaire où il y a environ 300 élèves, le Couvent des Ursulines où il y a environ 450 élèves, une Ecole d'Arts et Métiers où il y a environ 300 élèves, le Collège des Frères du Juvenat où il y a environ 60 élèves, une Ecole de Marine qui a 30 élèves et une Ecole d'agriculture où il y a environ 65 élèves. Une Ecole de Commerce, en voie de construction, recevra plusieurs centaines d'élèves.

Il n'existe pas actuellement sur la rive nord des maisons éducatives fournissant un enseignement analogue, et les institutions que nous venons de mentionner sont tout naturellement fréquentées par les jeunes gens et les jeunes filles de la rive nord.

Centre Judiciaire : Rimouski est le chef-lieu d'un district judiciaire qui couvre les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia, une partie de Gaspé-Nord et a juridiction sur la plus grande partie du comté de Saguenay, notamment Baie-Comeau, Forestville, Clarke City, Godbout.

Nombre de personnes doivent venir de différents points de la rive nord à Rimouski pour y consulter les avocats établis au chef-lieu et comparaitre comme témoins dans les procès qui s'y plaident.

Centre médical : Rimouski possède un hôpital de 280 lits et des médecins spécialisés attachés à un hôpital moderne.

Les hôpitaux les plus rapprochés sont à Rivière-du-Loup (70 milles à l'ouest) et à Matane (60 milles à l'est), où il n'y pas d'aéroports.

Rimouski est donc le centre médical de la rive sud le plus

30e anniversaire sacerdotal

Le 30e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Georges Gagnon, curé de Ste-Angele, a été marqué par de belles manifestations de la part de ses paroissiens. Une grand-messe, célébrée par M. le curé Gagnon, assisté de MM. les abbés Bernard Beauchemin et Emile Bélanger, commença la journée d'actions de grâces. M. le curé G. David Jean, de Baie-des-Sables, prononça le ser-

mon de circonstance. Le soir, la salle paroissiale fut insuffisante à contenir la foule venue offrir ses hommages à M. le curé Gagnon, à qui on présentait en souvenir une magnifique statue de Notre-Dame de Fatima.

Une Vraie Liqueur **PLUS 4** Désaltérante

• PÉTILLANTE
• RAFFRAÎCHISSANTE
• SALUBRE
• FORTIFIANTE

Distributeur : Henri JACOB RIMOUSKI

rapproché, par avion, du comté de Saguenay, et nombre de patients de la rive nord y viennent s'y faire traiter.

"L'OUTIL À MILLE USAGES"

Le LEVIER MULTI-USE

Pour automobiles, camionneurs, garagistes, fermiers, machinistes, plombiers, démolisseurs, entrepôts, chantiers, camps d'été, etc.

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION

Seul Manufacturier licencié
PALCOSEEL MANUFACTURING CO. LTD.
Cornwall, Ont.

Procurez-vous cet outil indispensable chez
H. G. LEPAGE, Enr.
Distributeur pour la région

C. P. 185 — — — — — Tél. No 30
Coin des rues de la Cathédrale et St-Germain, RIMOUSKI.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé-pendant son sommeil !

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

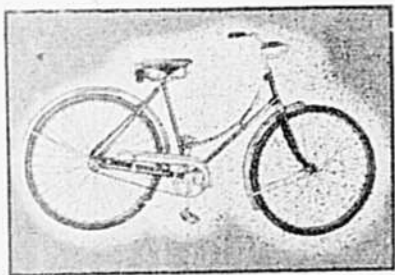
Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

MOTEUR

Moteur marin KERMATH, 8 H.P. 2 cylindres avec changement de marche et allumage par magneto Bosch, "Heavy duty" quatre temps. Pesanteur 400 livres. Hélice en bronze 12 x 14 pouces à 3 pales. Arbre d'hélice en bronze 1 pouce de diamètre 7 pieds de longueur. Convient pour chaloupe de 15 à 30 pieds. En parfait état.

Prix régulier \$650.00 pour \$350.00

LE MAGASIN **Verreault** LIMITÉE



BICYCLES

Importation américaine. 2 tons, chromés, pneus de caoutchouc naturel. Pour hommes et femmes. \$ 46.00

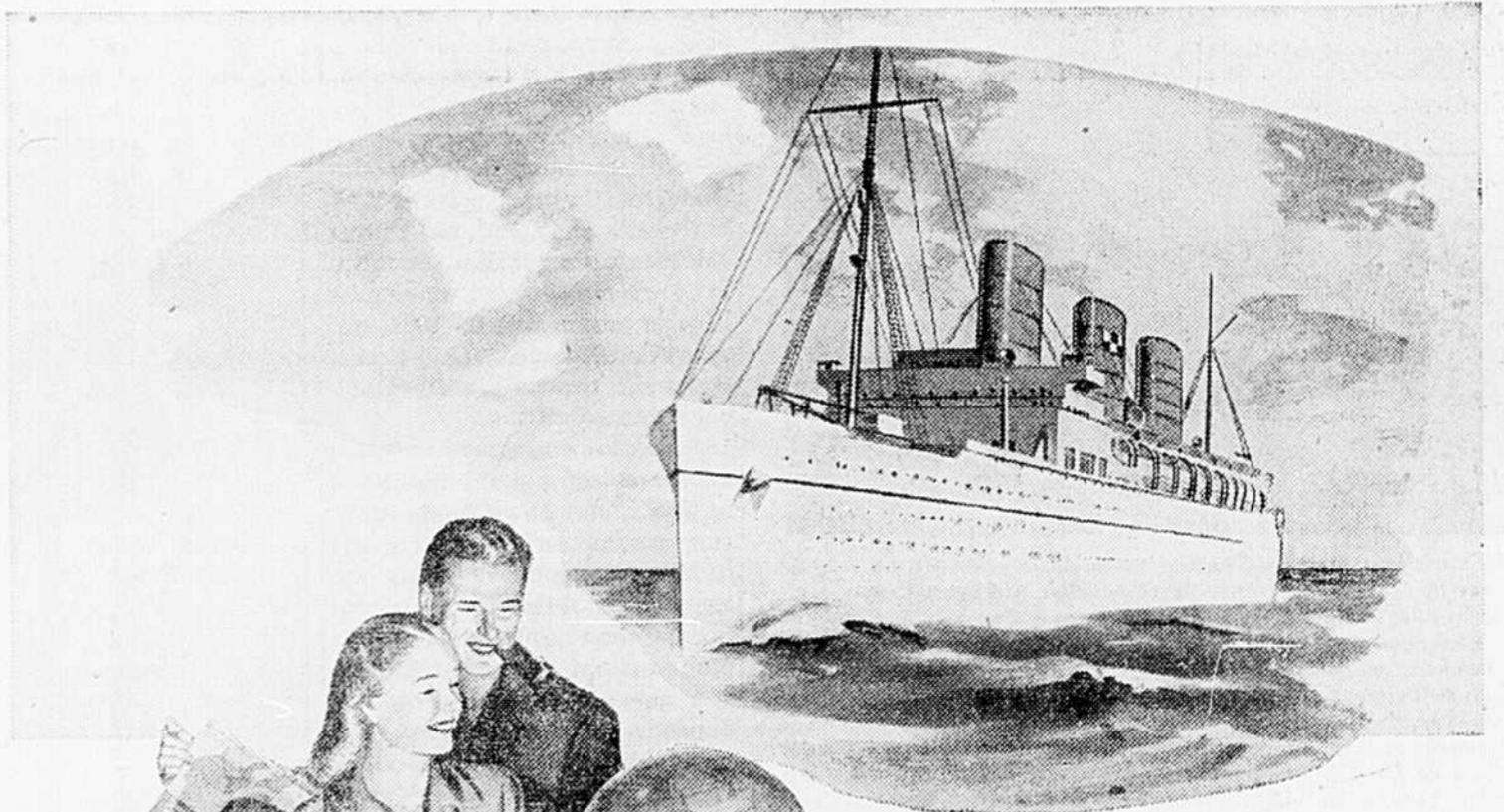
Patins à roulettes

Marque "STETSON" roulettes d'acier.

TRICYCLES

Tricycles, 26 pouces de haut, pneus en caoutchouc naturel. Très solides.

LE MAGASIN **VERREAUULT, LIMITEE**
Rimouski, P. Q.



On pourra faire encore de beaux voyages par le Pacifique Canadien

Vous vous rappelez comme il était agréable de voyager sur les bateaux du Pacifique Canadien! Vous vous rappelez le confort de ces superbes paquebots, l'excellence de la cuisine, la perfection du service, la courtoisie du personnel et le charme de la vie à bord!

Il y a beaucoup à faire en ce moment pour rétablir les services d'avant-guerre, pour remplacer les navires perdus... mais, quand on aura accompli cette tâche essentielle, vous pourrez de nouveau voyager avec agrément... comme vous étiez habitué de le faire par le Pacifique Canadien.

Bientôt, les paquebots de deux nouvelles flottes sillonneront les grands océans du globe... et, alors, on pourra de nouveau se rendre de Shanghai à Southampton... exclusivement par le Pacifique Canadien.

Le Pacifique Canadien ENCERCLE LE MONDE

Le Massacre des Innocents

En effet, on pourrait presque en arriver à cette conclusion en lisant dans le Rapport statistique sur les pertes par le feu au Canada en 1945, préparé par le Commissaire fédéral des incendies, le nombre de victimes que les incendies font parmi les enfants.

Cela ne veut pas nécessairement dire que les parents sacrifient ainsi leurs enfants intentionnellement, mais les résultats sont les mêmes. Nous trouvons que, au cours des dix années de 1936 à 1945, 1.231 enfants ont péri victimes d'incendies au Canada. En 1945, le nombre de ceux qui ont subi ce cruel sort est de 146. Vingt et un ont péri dans les flammes quand leur maison a brûlé pendant l'absence de leurs parents. Dix sont morts pour avoir joué avec des allumettes. Sept ont été brûlés vifs quand leurs habits se sont enflammés au contact d'un poêle. Huit

sont morts de brûlures parce qu'on avait employé de l'essence pour allumer le feu, et quatorze parce qu'on avait employé du pétrole. Quatorze ont été brûlés vifs parce qu'ils n'ont pas pu s'échapper de maisons en flammes et dix autres sont morts suffoqués par la fumée et les gaz. Et ainsi de suite jusqu'au nombre de 146.

Qui est responsable de ce "Massacre des Innocents"? Ceux qui font tout leur possible pour prévenir les incendies désignent les parents d'un doigt accusateur et disent que s'ils avaient pris plus de précautions, s'ils avaient enseigné à leurs enfants les principes élémentaires de la prévention des incendies, s'ils n'étaient pas sortis et n'avaient pas laissé les enfants seuls — en somme, s'ils avaient fait preuve de bons sens ou rempli leurs devoirs de parents comme ils auraient dû le faire, — la plupart de ces enfants seraient vivants aujourd'hui. Tout en admettant "qu'il arrive des accidents malgré toutes les précautions", il n'est pas nécessaire qu'il y ait tant de victimes parmi les petits enfants sans défense. Espérons que les parents canadiens se rendront compte de leurs responsabilités et mettront un terme à cette hécatombe. Parents, le remède est entre vos mains.

(Commissaire fédéral des Incendies).

Précautions contre les incendies

Il est facile de prévenir les incendies et de ne pas exposer la vie de votre famille. Il suffit d'être prudent et de faire preuve de bon sens. Tous les citoyens canadiens sont invités à prendre les précautions suivantes :

- (1) NE LAISSEZ JAMAIS VOS ENFANTS SEULS.
- (2) Tenez les cheminées et les tuyaux propres et en bon état.
- (3) N'emmagasinez que le strict nécessaire dans vos greniers et gardez tout en bon ordre.
- (4) Assurez-vous qu'il y a plusieurs moyens de s'échapper.
- (5) Tenez les fils et les appareils électriques en bon état.
- (6) Ne mettez pas de trop gros fusibles dans vos circuits.
- (7) Les fusibles de 15 ampères suffisent pour les circuits de résidence.
- (8) A moins d'être isolés, les tuyaux de fournaise doivent être au moins à 18 pouces des poutres et de la boiserie.
- (9) Installez des détecteurs d'incendie dans la cave et au haut des escaliers de la cave, avec sonnerie dans le corridor d'en haut.
- (10) Tenez les portes fermées la nuit.
- (11) Ayez toujours un bon extincteur à votre portée.
- (12) La porte de votre cave devrait pouvoir résister au feu pendant au moins une heure.
- (13) Gardez les allumettes dans une boîte en fer blanc et hors de la portée des enfants.
- (14) Ne laissez pas chauffer les fers à repasser ou autres accessoires électriques excepté quand vous vous en servez. Laissez-les refroidir avant de les ranger.
- (15) Gardez les chiffons huileux dans une boîte de fer blanc avec un couvercle.
- (16) Ne vous servez jamais de liquides inflammables pour nettoyer à sec chez vous. Vous pouvez acheter des liquides qui n'offrent aucun danger d'incendie.
- (17) Ne pendez pas des cordes électriques aux radiateurs ou à des clous.
- (18) Ne vous servez pas d'allumettes ou de chandelles pour fureter dans les placards. Prenez une lampe de poche.
- (19) Ne videz pas les cendriers dans les paniers à papier. Il peut y avoir une cigarette allumée sous les cendres.
- (20) NE VAUS SERVEZ PAS DE PETROLE POUR ALLUMER OU RAVIVER LE FEU.
- (21) Ne fumez pas au lit.
- (22) Ne cherchez pas les fuites de gaz avec une allumette. Mettez de la mousse de savon aux endroits où vous croyez que se trouve la fuite et voyez s'il se produit des bulles.
- (23) Ne laissez jamais un feu dans une cheminée sans écran.
- (24) Ne vous servez pas d'insecticides inflammables à l'intérieur de la maison et n'employez jamais d'essence dans votre vaporisateur pour tuer les insectes dans les placards, etc.
- (25) Ne faites pas chauffer de la paraffine directement sur le feu. Employez une casserole double.
- (26) Faites constamment preuve de prudence, de bon sens et de prévoyance et vous vivrez plus longtemps.

ne Paquet, Adrienne Massé et Lucienne Beaulieu; à l'école normale de Rimouski: Mlle Yvette Fournier; Mlle Noëlla Michaud a dû revenir dans sa famille pour cause de santé; à l'école ménagère de Rimouski: Mlles Athala Bérubé et Dorilda Massé; au couvent du Bon

COUPONS VALIDES JEUDI 26 septembre, 1946

- BEURRE: Carnet no: 5: coupons R18 à R21 inclusivement; carnet no: 6: coupon B-26;
 - SUCRE et CONSERVES: carnet no: 5: coupons S-1 à S-25 inclusivement; carnet no: 6: coupons S-26 à S-30 inclusivement;
 - VIANDE: carnet no: 5: coupons Q-1 à Q-4 inclusivement; carnet no: 6: coupons M-51 et M-52.
- Tous ces coupons sont valides jusqu'à annulation officielle.

ST-ULRIC

Nos étudiants et étudiantes poursuivent leurs cours d'étude. Au grand séminaire de Rimouski: M. l'abbé François Gagnon; au petit séminaire de Rimouski: MM. Raymond Rioux, Adrien Rioux, Ghislain Gendron, Marius Mignault, Adrien Caron, Jean-Marc Gendron, Majella Lagacé, Odilon Bouillon, Rosaire Gagnon, Georges Gendron, Marcel Siros, Euclide Ouellet, Noël Gaudreau, Paul-Emile Gendron, Pierre-Aimé Coulombe, Raymond Trépanier, Jean-Louis Roy, Dominique Gagnon et Edouard Caron; à l'école des Arts et Métiers à Rimouski: MM. Guy Talbot et Jean-Paul Langlois; à Sully: M. Rosaire Pelletier; à l'école normale de Mont-Joli: Mlles Germaine Desrosiers, Monique Michaud, Jeannette Bélanger, Laure Ouellet, Ghislain

Il est facile de soigner vos cheveux!



Même si vos cheveux paraissent maintenant ternes et sans vie, ils peuvent devenir vite luisants, lustrés et chatoyants. Danderine fait toute la différence. Essayez cette lotion. Vous serez étonné de constater la pellicule grasse qui disparaît. Donnez un beau coup de brosse à vos cheveux. Vos cheveux se placent plus facilement et votre ondulation tiendra plus longtemps.

LES HOMMES aussi aiment Danderine... l'ennemie des pellicules.

Danderine
Le moyen moderne et rapide d'avoir de beaux cheveux

CRÈME GLACÉE MELOROL



ENVOYEZ-LE A ST-PIERRE

Les ménagères d'expérience et les personnes qui gardent leurs vêtements toujours propres et bien pressés, envoient leur linge et leurs draperies à St-Pierre, Enr. Ils savent par expérience la haute qualité de travail que nous faisons et qu'il en coûte peu pour avoir toujours des habits et des robes en bonne condition comme on obtient avec nos méthodes modernes.

Un essai vous convaincra. Téléphonnez No 1, n'importe quel jour et essayez notre service rapide et efficace.

ST-PIERRE, ENR.
Teinturier — Nettoyeur
2 rue St-Edmond, Rimouski

Le Thé de Qualité

"SALADA"

ORANGE PEKOE

Droit au But!

PEPSI-COLA

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX "Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company (of Canada), Limited.

(22) Ne laissez jamais un feu dans une cheminée sans écran.

(23) Ne vous servez pas d'insecticides inflammables à l'intérieur de la maison et n'employez jamais d'essence dans votre vaporisateur pour tuer les insectes dans les placards, etc.

(24) Ne faites pas chauffer de la paraffine directement sur le feu. Employez une casserole double.

(25) Faites constamment preuve de prudence, de bon sens et de prévoyance et vous vivrez plus longtemps.

(Commissaire fédéral des Incendies, Ottawa).

RIMOUSKI-EST

M. Ferdinand Gasse est allé à St-Joseph-de-Beauce pour assister au mariage de son fils Hervé.

Le 14 sept. à St-Joseph-de-Beauce, M. Hervé Gasse a épousé Mlle Gemma Maheux, fille de M. Léonidas Maheux. Après la cérémonie, les heureux époux sont partis pour Rimouski, où ils ont visité leurs parents et amis.

Jeudi, 3 octobre, en la chapelle de St-Yves, sera chanté le service anniversaire de Mme Aurèle Gasse (Marie-Jeanne Richard), de Québec. Parents et amis sont invités.

A M. et Mme Robert Plante (Émérique Pilote) est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Bernadette-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Pineault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Alette Pilote, sa tante.

N.-D. du Sacré-Coeur

M. Romuald Pineau, de Chapleau, Ont., est en visite chez sa mère Mme Patrice Pineau.

MM. Valier et Jogues Pineau sont partis pour Lac-Noir (Black Lake), Ontario.

Sont partis pour continuer leurs études Mlles Germaine Dubé et Gertrude Pineau à l'École Normale de Mont-Joli; chez les SS. de la Charité, Mlles Antonia Parent et Marie-Marthe Marceau; chez les Ursulines, Mlles Ghislaine Pineau et Jeannine Pineau.

Mme Norman Sorel, M. et Mme Omer Leblanc, de Fall River, Mass., sont venues en visite chez M. et Mme Arthur Dorval et MM. Dollard et Laurier Dorval. Nous félicitons Mme Sorel de visiter ses proches étant qu'il lui soit possible de le faire.

Sont les hôtes de M. et Mme Louis XVI Parent: M. et Mme Louis Patry, ainsi que M. et Mme Laurent Mailhot, de Cambridge, Mass.

M. Basile Michaud, de Fall-River, est venu rendre visite à sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Jean-Bte Rouleau.

M. Adélaïde Rousseau, plombier, est venu de Baie-Comeau passer une couple de jours dans sa famille.

Ces inventions simplifient le travail du fermier

Parmi les dispositifs et inventions destinés à simplifier le travail de la ferme et qui ont été rassemblés ou trouvés par la section du génie, division de la grande culture, service des fermes expérimentales du Canada, on trouve maints appareils d'une certaine utilité qui ne se rattachent pas aux plans et devis de la machinerie lourde. C'est ainsi qu'on peut obtenir tous les plans et devis pour la fabrication des accessoires nécessaires à la volaille, tels que auges à eau, distributeurs automatiques d'eau, auges, fontaines, distributeurs de moule, malaxeurs alimentaires, abris, couvoirs et fosses.

Il y a des distributeurs de fourrage simples et doubles pour les moutons, et, pour les porcs, il y a des compartiments pour les truies portantes, des descentes pour aliments, des auges pour porcs de tout âge, des fourrageuses automatiques, des rampes à porc, des caisses de pesage, des râteliers pour la luzerne, des plates-formes pour fourrager les porcs et des stalles pour la mise-bas. Parmi les choses diverses, on note une herse à déchargement, une stalle pour les femelles portantes, et une stalle pour les taureaux, un convoyeur à fourrage, une enclume domestique, un cri à charriot, une trappe à mouches, un appareil à traiter le grain, un coupe-patates, une trieuse à patates, une brouette pratique pour la ferme et un charriot bas. Comme dans le cas des camions lourds, des tracteurs et autres instruments aratoires, on peut se renseigner complètement et obtenir tous les plans et devis en écrivant (ou en rendant visite) à la section du génie, division de la grande culture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Aujourd'hui, qu'ils aient ou non de l'argent sous la main, les cultivateurs peuvent réaliser toute une série de grandes ou de petites améliorations sur leurs fermes. Imitez des milliers de cultivateurs de toutes les régions du Canada et parlez, au gérant de la B de M la plus proche de chez vous, du crédit dont vous avez besoin.

... et la B de M offre de l'argent disponible pour se les procurer

Retrait de "Farm News", publié par la Division de la Publicité et du Développement au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

• Demandez en personne ou par écrit, le dépliant "Questions au fermier entreprenant."

BANQUE DE MONTRÉAL
au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de Matane, E.L.W. Beauchemin, Gérant
Succursale de Mont-Joli, J.A.E. Drouin, Gérant
Succursale d'Amqui, J.E.N.H. Demers, Gérant

MA BANQUE
B de M

ATTENTION

COMPAGNIES FORESTIERES
CONTRACTEURS DE CHEMINS
CONTRACTEURS DE CHANTIERS

A VENDRE

UNITE POUVOIR ELECTRIQUE pour éclairage et usage général
110 volts, simple phase A C 60 cycles, 2 1/2 KW. 2500 watts

A VENDRE
Brûleurs de maison, "Silent-glow" pour poêles de cuisine, vivoir, logs de 4 ou 5 pièces.

A VENDRE
Brûleurs automatiques: ATLAS pour fournales à eau chaude et à air chaud.

POUR
Compagnies de construction — Fermes — Cottages — Moulins
Garages — Contracteurs de chantiers — Boutiques — Maisons.
Peut être transportée à l'arrière d'une automobile.

PEUT OPERER
Lumières — Réfrigérateurs — Machines d'ateliers — Trayeuses
Pompes — Compresseurs — Scies — Perceuses — Couveuses.
Réparations d'urgence — Radios — Haut-Parleurs pour assemblées publiques.

EN DEMONSTRATION ET POUR LIVRAISON IMMEDIATE
10 CAMIONS NEUFS "INTERNATIONAL" K-8, CAPACITE 15 tonnes avec pompeuse "HOIST" et boîte d'acier, 10 roues pneus S25x20, 10 plus treuil "winch" avec 300 pieds de câbles.

MATANE AUTOMOBILES Enr.
110 rue St-Pierre. Tél.: 66
voisin de la station à MATANE
MATANE, Qué.

Manifeste

Du comité d'expansion industrielle et commerciale de la Chambre de commerce des jeunes de Rimouski

(Communiqué)

Toute considération de développement industriel dans notre région doit d'abord tenir compte de son caractère économique reposant sur l'agriculture et la forêt.

C'est par l'utilisation rationnelle de ces deux sources de production et en leur imposant un caractère de permanence qu'on arrivera à maintenir et à accroître le niveau des affaires dans notre région et notre ville.

En regard de ces principes et à la lumière de ce qui s'est produit dans le passé, nous a-

avons fait les constatations suivantes, qui pourraient alimenter un travail d'avenir.

- a) La disparition sûre et graduelle de la forêt par des exploitations irrationnelles.
- b) La mise en culture de terrains de vocation nettement forestière.

Nos conclusions sont les suivantes: Il est établi que depuis quelques années aucun lot livré à la culture ne le fut sans classification préalable. Cette méthode de procéder est à continuer; mais nous croyons devoir recommander pour l'avenir une classification plus sévère si possible, laissée à la seule discrétion des techniciens en la matière, afin de ne livrer à la culture que des terrains propres à cette fin.

Pour les superficies impropres à la culture qui auraient dû ou devraient demeurer en forêt, nous recommandons l'exploitation selon les possibilités.

Afin d'assurer cette permanence de notre production ligneuse et afin d'assurer l'établissement de centres agricoles parfaitement viables, il faut créer une opinion publique éclairée, capable de réagir contre tout abus, et en mesure de seconder efficacement toute initiative en vue du règlement de ce grave problème à la fois forestier et agricole.

Une fois ce problème fondamental réglé, il sera possible et logique de considérer les possibilités de tout développement industriel découlant de la stabilité de nos deux principales ressources économiques. "Le comité d'expansion industrielle et commerciale de la ville de Rimouski" recommande à la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, la publication de ce rapport comme contribution à la solution de nos problèmes industriels régionaux.

ALBERTVILLE

Quarante-Heures. — Du 8 au 10 septembre ont eu lieu les Quarante-Heures prêchées par M. l'abbé J.

Nominations de commissaires

La Gazette Officielle apporte une nouvelle liste de commissaires d'écoles, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Mentionnons M. J. Furlong et M. Léon Bourget, pour la municipalité scolaire de Percé, comté de Gaspésie, MM. J.-A. Spénard et Conrad Côté, pour la municipalité scolaire de Trois-Pistoles.

CAUSAPSCAL

Journée pédagogique. — Samedi, le 28 septembre, aura lieu sous la présidence de M. l'inspecteur d'écoles J. Poulin, une journée pédagogique à laquelle sont invités les instituteurs et institutrices, tant laïques que religieux, les commissaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers.

Journée d'action catholique. — Dimanche, le 29 septembre, M. l'abbé Théodule Desrosiers, de Rimouski, présidera une journée d'études avec la collaboration de M. le curé Eudore Desbiens et M. le vicaire L.-P. St-Onge. Les séances d'action catholique auront lieu dans l'après-midi et la soirée.

Requête. — De nombreux paroissiens ont signé, dimanche, à l'issue des messes, à la suggestion de M. le curé, une requête qui sera adressée à l'hon. M. Gardiner, pour protester contre l'augmentation du prix du lait et la suppression des subsides payés aux producteurs du lait.

A la C.T.C.

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada a tenu son congrès à l'Académie de Québec, la semaine dernière et M. Gérard Piquard, de Québec, a été choisi président de cet important organisme.

M. F.-X. Legaré, de Rimouski, a été élu vice-président. Parmi les directeurs représentant les fédérations: bois ouvré, M. Léopold Vézina, de Matane. Le directeur représentant le conseil central de Rimouski: M. Thomas Alexandre, de Pricé.

Lévesques.

Baptêmes. — M. et Mme Fernand Lettre (Yvette Ferland), un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Bertrand.

Décès. — Est décédé presque subitement M. J. Charest, âgé de 84 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 14 septembre. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Mariage. — Le 19, M. Jos. Wellon, de St-Fidèle, a épousé Mlle Bernadette St-Laurent, d'Albertville.

Soirée. — Une soirée dramatique et musicale organisée par les gens de Lac-au-Saumon au profit des œuvres paroissiales avait lieu dimanche le 15 avec beaucoup de succès.

Va-et-vient. — M. et Mme Jacques Bélanger ainsi que leur fille Jacqueline, des Etats-Unis, étaient en visite chez leurs parents ces jours derniers.

M. Guy Raymond, de Moncton, était en visite récemment chez son oncle et sa tante M. et Mme Dominique Lamarre.

M. Henri Pérusse, d'Amqui, était en visite récemment chez M. J.-W. Potvin.

Gagnants des prix

A l'Exposition agricole de Rimouski (suite)

Classe 12 MOUTONS LEICESTER

Section 1, béliers de 1 an et plus: 1er prix, Jean-Bte Bérubé, St-Donat, \$5.00; 2e prix Jos. St-Pierre, Rimouski, \$4.00; 3e prix, Alphonse Ouellet, St-Valérien, \$3.00; 4e prix, SS. du St-Rosaire, Rimouski, \$2.00; 5e prix Frs Desjardins, St-Anaclet, \$2.00.

Section 2, béliers de l'année: 1er prix, Alphonse Ouellet, St-Valérien, \$4.00; 2e prix, Joseph St-Pierre, Rimouski, \$3.00; 3e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$2.00; 4e prix, J.-Bte Bérubé, St-Donat, \$1.00; 5e prix, J.-Albert St-Pierre, Rimouski, \$1.00.

Section 3, béliers de 1 an et plus: 1er prix, Jos. St-Pierre, Rimouski, \$5; 2e prix, Alphonse Ouellet, St-Valérien, \$4.00; 3e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$3.00; 4e prix, J.-Albert St-Pierre, Rimouski, \$2.00; 5e prix, Ls-Fred Dubé, Rimouski, \$2.00; 6e prix J.-Bte Bérubé, St-Donat, \$1.00.

Section 4, agnelles: 1er prix, Jos. St-Pierre, Rimouski, \$4.00; 2e prix, J.-Albert St-Pierre, Rimouski, \$3.00; 3e prix, Alphonse Ouellet, St-Valérien, \$2.00; 4e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$1.00; 5e prix, J.-Bérubé, St-Donat, \$1.00; 6e prix, Alfred Dubé, Rimouski, \$1.00.

Section 5, troupeau: 1er prix, Jos. St-Pierre, Rimouski, \$8.00; 2e prix, Alphonse Ouellet, St-Valérien, \$7.00; 3e prix Frs Desjardins, St-Anaclet, \$6; 4e prix, J.-Bte Bérubé, St-Valérien, \$5.00.

Classe 13, OXFORD.

Section 1, béliers 1 an et plus: 1er prix, David Rioux, St-Simon, \$5.00; 2e prix, Arthur Belzile, St-Fabien, \$4.

Section 2, béliers de l'année: 1er prix, Arthur Belzile, St-Fabien, \$4.00; 2e prix, David Rioux, St-Simon, \$3.00.

Section 3, agnelles: 1er prix, Arthur Belzile, St-Fabien, \$4.00; 2e prix, David Rioux, St-Simon, \$3.00.

Classe 15, CROISES

Section 1, brebis d'élevage: 1er prix, David Rioux, St-Simon, \$1.00; 2e prix,

Frs Desjardins, St-Anaclet, \$3.00.

Section 2, agnelles: 1er prix, SS. du St-Rosaire, Rimouski, \$3.00; 2e prix, David Rioux, St-Simon, \$2.00; 3e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$2.00; 4e prix, Georges Bouchard, Rimouski, \$1.00.

Section 3, troupeau: 1er prix, SS. du St-Rosaire, Rimouski, \$6.00; 2e prix, David Rioux, St-Simon, \$5.00; 3e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$4.00.

Section 4, truite née entre le 1er juillet 1945 et le 31 décembre 1945: 1er prix, René Roy, St-Simon, \$3.00; 2e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$2.00; 3e prix, Pierre-Marc Ouellet, \$3.00.

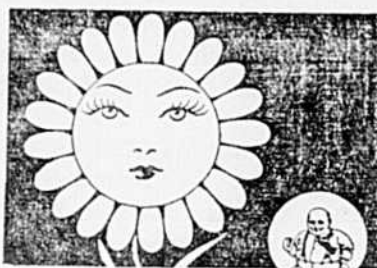
Section 5, truite née avant le 1er juillet 1944: 1er prix, J.-Bte Bérubé, St-Donat, \$8.00.

Section 6, truite née entre le 1er juillet et le 1er juillet 1946: 1er prix, J.-Bte Bérubé, St-Donat, \$6.00; 2e prix, Odilon Guilmont, Rimouski, \$4.00.

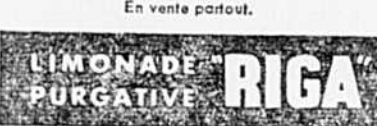
Section 8, truite née entre le 1er janvier 45 et juillet 46: 1er prix, J.-Bte Bérubé, St-Donat, \$5.00.

Classe 17, CROISES

Section 1, truite née avant le 1er juillet 1944: 1er prix, René Roy, St-Simon, \$6.00.



Une santé florissante représente la fraîcheur vivifiante des fruits. Mais pour garder sa vigueur et sa fraîcheur à l'organisme, on doit débarrasser l'intestin des poisons qu'il accumule. La LIMONADE PURGATIVE RIGA, dont le goût plaît aux enfants et aux adultes, est un purgatif doux et efficace qui ne cause ni douleur ni accablement. Pour combattre la constipation, avez recours à la LIMONADE PURGATIVE RIGA, ou, si vous préférez, à l'EAU RIGA.



En vente partout.

Section 2, truite née entre le 1er juillet 44 et le 1er juillet 1945: 1er prix, René Roy, St-Simon, \$5.00; 2e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$4.00; 3e prix, Pierre-Marc Ouellet, \$3.00.

Section 4, truite née entre le 1er juillet 45 et 31 décembre 1945: 1er prix, René Roy, St-Simon, \$3.00; 2e prix, Gonzague Roy, St-Simon, \$2.00; 3e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$2.00; 4e prix, Jos. St-Pierre, Rimouski, \$1.00; 5e prix, Léo Lepage, Beau-séjour, \$1.00.

(A suivre)

AVIS

A cause des grèves qui paralysent les verreries, la Commission des Liqueurs se voit dans l'obligation de demander la coopération du public en vue de récupérer les bouteilles vides. Jusqu'à nouvel ordre, elle rachètera donc les bouteilles ayant servi aux vins et spiritueux. Tous nos magasins sont autorisés à recevoir toute bouteille vide de format régulier de 25, 26 ou 40 onces et à verser 3 cents en retour de chacune d'elles, qui sera en bon état et n'aura pas servi à d'autres fins. Si cet appel donne des résultats satisfaisants, la Commission n'aura pas à exiger la remise de bouteilles vides de chaque acheteur de vins ou spiritueux.

Publiée par

LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

10 B-P

Faites votre ménage À LA VOLÉE



La GILLETT le simplifie!

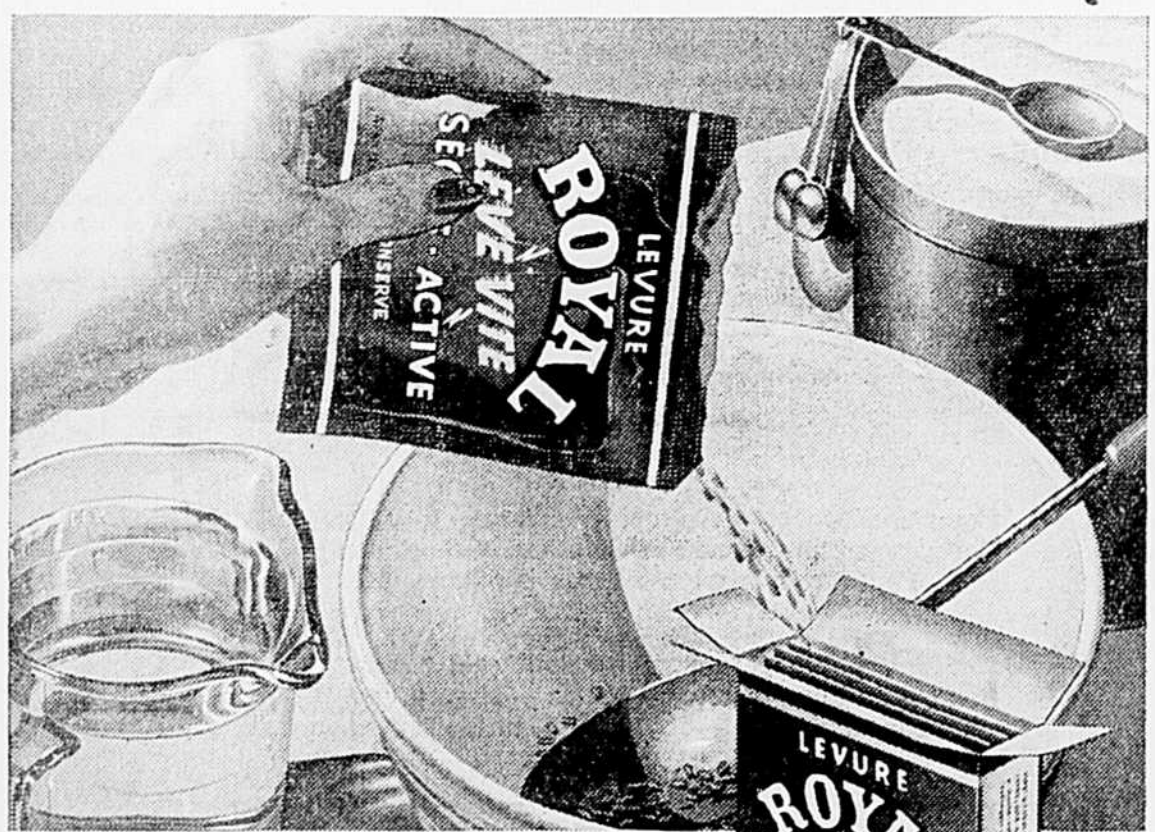
AVEC la Gillett, vous travaillez comme si vous aviez des ailes. Le ménage se fait plus vite, plus facilement et la saleté disparaît comme par enchantement. Employez la Gillett en solution pour laver et nettoyer... pure pour dégraisser les renvois d'eau. Achetez-en aujourd'hui!

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour un exemplaire de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett dégrasse les renvois d'eau, nettoie, stérilise, fait du savon et sert à divers usages.

NOUVELLE LEVURE ROYAL SÈCHE À ACTION PLUS RAPIDE

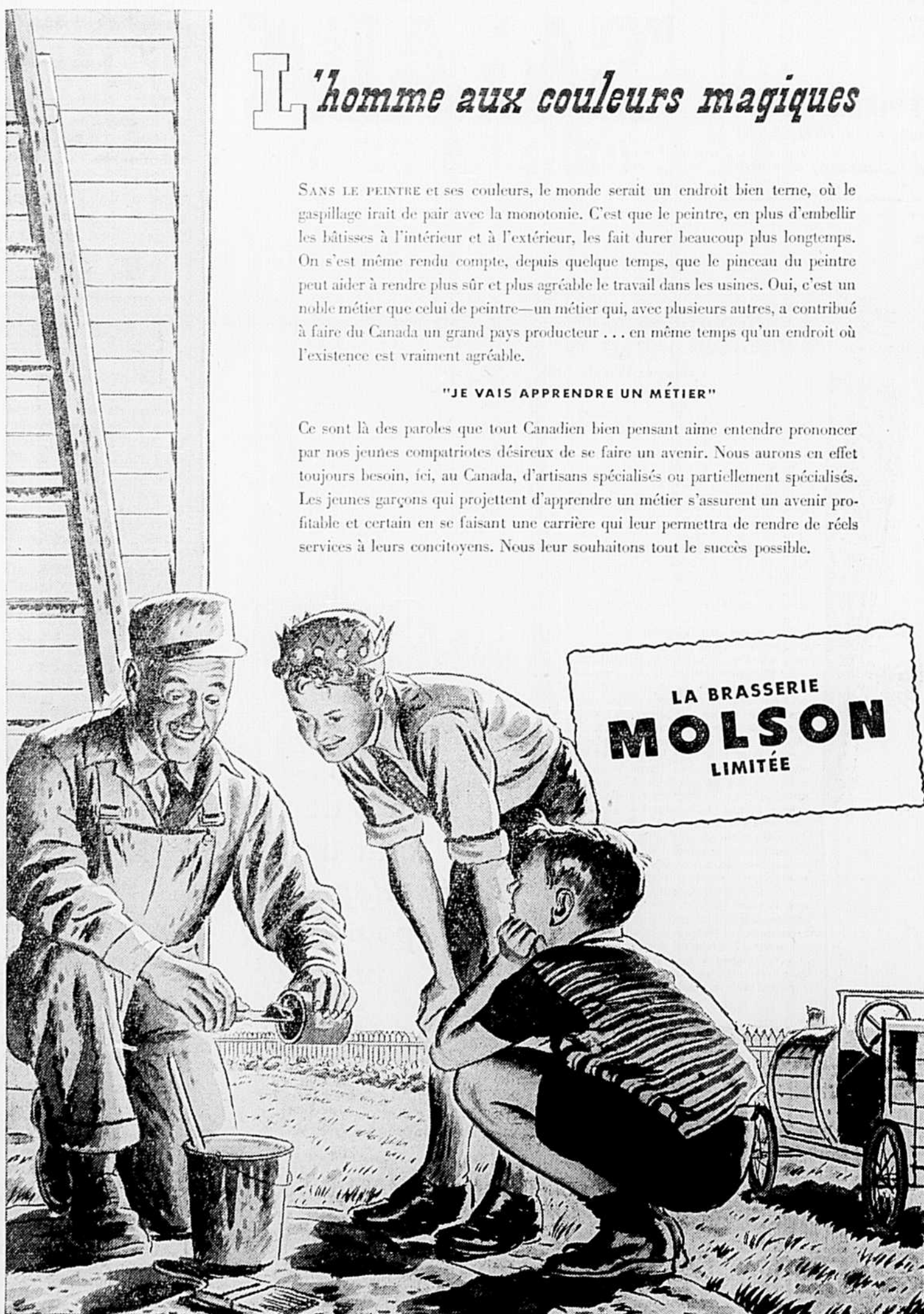


Mettez la nouvelle Levure Royal dans l'eau; elle commence à agir en 10 minutes.

Granulée pour vous épargner du travail et du temps! Assure le succès de vos cuissons!

Pas besoin de faire lever la pâte la veille quand ça vous le dit pas! Et votre pâte ne risque pas de se gaspiller par suite d'un changement de température dans la cuisine. Avec la nouvelle Levure Royal qui lève vite vous faites

vos pains dans le jour, alors que vous pouvez surveiller la pâte. La nouvelle Royal conserve sa vigueur et son activité durant des semaines dans votre garde-manger. Essayez-la dès aujourd'hui. En vente chez votre épicer.



L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps. On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un noble métier que celui de peintre—un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien pensant aime entendre prononcer par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés. Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir profitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.

LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE

Au Théâtre

Cartier

30 septembre, 1-2 octobre 1946

Henri Garat, Micheline Fran-
cey, Elvire Popesco
dans

FOU D'AMOUR

Voilà une belle histoire d'amour, sincère, traitée avec humour, et où la fantaisie épiquée sur le rêve. Un film vivant et gai, qui se déroule dans une ambiance de musique et de chansons. Ce film amusant est admirablement interprété par des artistes de grande classe.

Vous verrez au même programme les nouvelles et act. françaises.

3-4-5 octobre 1946

Charles Boyer,
Marlene Dietrich

GARDEN OF ALLAH

Persone ne voudra manquer de voir ce merveilleux film dramatique mettant en vedette le populaire Charles Boyer. Charles Boyer déserte la maison des Moines et fait la rencontre de Marlene Dietrich, dont il devient amoureux. Les scènes où on retrouve ces deux grandes vedettes sont des plus captivantes et empreintes d'une très grande émotion.

Vous verrez au même programme le 6e ép. de la série Jungle Raiders.

Deux représentations tous les soirs

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

RIMOUSKI

Fieri Facias de Terris

Canada, Province de Québec, Cour Supérieure.

Rimouski,
District de Rimouski,
No 9236

JOSEPH RIOUX, de la ville de Trois-Pistoles, district de Kamouraska, demandeur; vs OMER LARRIVEE, de St-Guy, district de Rimouski. Le lot No 30, rang 3, Canton Bédard, avec bâtisses et dépendances ci-dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de St-Guy de Rimouski, le QUINZE OCTOBRE 1946, à DIX heures de l'avant-midi.

Bureau du shérif, 10 septembre 1946.

Le Shérif,
CHARLES GARON.

Rimouskois

28-30 septembre, 1 octobre 1946

Marjorie Reynolds,
Fred Brady

dans

Meet me on Broadway

Fred Brady, dans le rôle de "Nolan, grand producteur", organise une fête de charité, au cours de laquelle, il présente des jeunes artistes. C'est là qu'il fera la découverte de Jinx Falkenberg dont la voix est incomparable. C'est un beau film musical dont l'intrigue est des plus intéressantes.

Vous verrez au même programme une comédie et sujet court.

2-3-4 octobre

Raimu, Nicole Vattier

dans

MAQUIS DE FRANCE

Le grand acteur français Raimu dans son dernier et meilleur rôle. Ce film, tourné en France en 1939, raconte la vie des Français pendant la Révolution. L'histoire héroïque du combat pour la liberté.

Au même programme Tiger Woman No 12 et sujet court.

Deux représentations tous les soirs

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

RIMOUSKI

Canada, Province de Québec, Cour Supérieure.

Rimouski,
District de Rimouski,
No 9459

JOSEPH RIOUX, de la ville des Trois-Pistoles, demandeur; vs Malcolm Courbron, de Biencourt, district de Rimouski. Le lot No 45, rang 7, et les lots No 9A et 9B, rang 6, du canton Biencourt, district de Rimouski, avec bâtisses et dépendances ci-dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de Biencourt le QUINZE OCTOBRE 1946, à DEUX heures de l'après-midi.

Bureau du shérif, 23 septembre 1946.

Le Shérif, CHARLES GARON.

PETITES ANNONCES

LOTS A BATIR A VENDRE

Quartier résidentiel de la ville, rues Ste-Marie et St-André, Rimouski.

Pour toute information veuillez communiquer avec

Monsieur Maurice Tessier, avocat
Edifice de la Banque Canadienne Nationale,
Rimouski, P. Q. Tél.: 121

HOTEL A VENDRE

HOTEL Sayabec, à Sayabec Station, à vendre. Bon poste d'affaires connu des voyageurs. S'adresser à Mme Padoue Thériault, Sayabec Station, Co. Matapédia, P. Q.

Maison à vendre

Près de la cathédrale s'adresser à
No. 19 rue St-Paul, RIMOUSKI, P. Q.

A VENDRE

Plymouth à vendre, modèle 1938. Remis à neuf, quatre pneus neufs. S'adresser à 29 rue Lavoie, Rimouski. Tél.: 464-w.

A VENDRE

A vendre set de cuisine émaillée blanc et noir, comprenant 4 chaises, une table, un buffet et une chaise berçante. Un lit complet en fer. Un bicyclette neuf. S'adresser à:

J.-Alphonse Desrosiers,
chez Ernest Dufour,
Rimouski-Est (Quai).

PLUMES RESERVOIR. Assortiment complet de la fameuse PARKER "51" ainsi que la WATERMAN 100 ans. Librairie Blais, 62 avenue de la Cathédrale, Rimouski.

LIVRES.— Venez visiter nos rayons de livres. Vous y trouverez toutes les dernières nouveautés: Romans, Biographies, Contes, Etc. La Librairie Blais, 62 avenue de la Cathédrale, Rimouski.

COUVERTURES imperméables en toile neuve, pour camions. Assortiment considérable dans toutes les grandeurs. Maintenant disponibles à prix raisonnables.

M. Zagerman, Cie Limitée,
Bayview Road, Ottawa, Ont

Avez-vous besoin d'un bon tracteur neuf ou usagé, pelles mécaniques de 1/2 de verge à 2 1/2 verges, moteurs stationnaires Diesel ou à gazoline, camions de 5 à 15 tonnes?

Venez consulter
LAURENT MICHAUD
rue St-Jean-Baptiste
(terrain de course)
RIMOUSKI

VENDEURS. VENDEUSES.

Pour \$5,25 vous recevrez 105 superbes cartes de Noël-Jour de l'An, que vous pouvez vendre le double. Nous avons aussi spéciaux à \$1,50, \$1,75 et \$2,00 la boîte.

Adressez mandat:

Variétés du Village, Dépt. "C"
250 rue Principale,
Saint-Jacques,
Comté Montcalm, P.Q.

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES

Nouveautés, timbres canadiens. Demandez nos livrets de timbres à choix.

Le Magasin St-Georges Enr.
Rimouski, P. Q.

ROGER ROY, O.D. OPTOMETRISTE

Spécialiste pour la vue
254 RUE ST-GERMAIN
RIMOUSKI
Heures de bureau: 9 h. à midi
1 1/2 à 5 P.M.

Syndicat Coopératif Agricole de St-Léon-le-Grand

A une assemblée du bureau de direction il a été décidé tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres et non-membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947, à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisagerons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

(Signé) Le Syndicat Coopératif Agricole de Trinité-des-Monts, Rimouski.
Gérard Proulx, gérant,
Trinité-des-Monts.

AVIS

Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisagerons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

Société Coopérative Avicole de Rimouski
Par: Alphonse Hins, gérant

AVIS

Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres que conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisagerons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

(Signé) Le Syndicat Coopératif Agricole de Trinité-des-Monts, Rimouski.
Gérard Proulx, gérant,
Trinité-des-Monts.

AVIS

Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres que conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisagerons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

La Ménagère
Coopérative de Consommation
Par: Emile LeBel, gérant.

Le Progrès du Golfe

Publié par —
**LA COMPAGNIE DU
PROGRES DU GOLFE**

Bureau:
174, rue St-Germain
RIMOUSKI

Abonnement:
\$1.00 par année
\$1.50 par année à l'étranger.

Georges MASSON

Comptable agréé
Chartered Accountant
149, St-Germain, RIMOUSKI

CONTRIBUABLES

Pour la préparation de vos rapports de
L'IMPOT SUR LE REVENU
VOYEZ UN EXPERT
H. R. CUMMINGS

COMPTABLE PUBLIC
Tél.: Bureau 475, Résidence 22
144, Ave de l'Évêché — C.P. 634
Immeuble Gilbert
RIMOUSKI, P. Q.

Comptabilité générale — Vérificateur
Organisation de systèmes — Impôt.

J.-R. Dubé, Enr.

COURTIER — BROKER
SPECIALITE:
Transactions immobilières
144, rue de l'Évêché — Tél.: 28
RIMOUSKI

Bernadette Tremblay

FLEURISTE
179 rue Notre-Dame — Tél.: 379-m
RIMOUSKI

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis
S'adresser à **M. J.-B. COTE**,
Procureur de Brevets, Licencié
Case postale 39, Rimouski.



Pourquoi ne pas prendre
avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Adressez-vous à J. M. Lemay, agent du trafic-voyageur, Pacifique Canadien, gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océaniques ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à F. Fortier, Agent de district, gare Windsor, Montréal.



L'Imprimerie Gilbert, Ltée
Pour la...
Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.
RIMOUSKI

VOYAGEZ PAR AUTOBUS

DE MONT-JOLI
à
Ste-Florence, Val-Brillant, La Rédemption, Price, Sanatorium, l'Ascension.
EDMOND GAGNON
Propriétaire
MONT-JOLI

PHARMACIE et COMPTOIR-LUNCH

ST-ROBERT
18, rue MICHAUD
Dr J.-O. DRAPEAU
propriétaire
Prescriptions remplies avec soin.
Médicaments, papeterie, articles de toilette, rafraîchissements, crème glacée, sandwich.

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX:
AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langis
MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain
MATANE — 1er mardi du mois, Hôtel Simard
TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

NOTAIRES

Eudore Couture

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureaux: Immeuble GILBERT
Téléphone 168
Domicile: rue St-Germain
Téléphone 367
RIMOUSKI

Gleason Belzile & Ronaldo Rabouin

NOTAIRES
Cessionnaires du greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933)
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

AVOCATS

Asselin & Asselin

AVOCATS
R.E. Asselin, LL. L.
Doré Asselin, B.A.
Bureaux: 158 de l'Évêché
RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon

AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI

Casgrain & Tessier

AVOCATS
Hon. Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, LL. L.
Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Rimouski, P. Q.

Charles-H. D'Anjou

AVOCAT
50, Ave de la Cathédrale
RIMOUSKI
Téléphone 80

Gendreau & Baulieu

AVOCATS & PROCUREURS
Bureau à 142 de l'Évêché
Bureau à Trois-Pistoles:
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens.
RIMOUSKI

VALEURS DE PLACEMENTS

DOMINION DU CANADA

Gouvernements provinciaux, municipalités, institutions religieuses, services publics, etc.

ACHAT — VENTE — ECHANGE

Consultez

CLAUDE GAGNON

TELEPHONE 179 RIMOUSKI EDIFICE CIE DU POUVOIR
Représentant de
LAGUEUX & DESROCHERS
COURTIERS EN OBLIGATIONS
QUEBEC

Tél.: 324

Louis-Léo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseil
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI

Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes
Tél.: Rés. 61; Entrepôt 61
RIMOUSKI, P. Q.

PIANOS —PIANOS

PLACEZ DES MAINTENANT VOTRE COMMANDE POUR UN

PIANOS WILLIS

Vous pouvez aussi acheter aujourd'hui même un piano reconstruit de marque réputée.

J.-A. COUTURE

Téléphone 394-m-8 — 35, rue St-François
NAZARETH — RIMOUSKI

Les bijoux de la Couronne britannique furent cachés au Canada

Pendant la dernière guerre.— Sous l'édifice de la Sun Life, à Montréal

OTTAWA. — L'un des secrets les mieux gardés de toute la guerre vient d'être révélé. Il s'agit des bijoux de la couronne britannique, de la cachette mystérieuse où ils furent mis à l'abri.

Chose surprenante, cette cachette ne fut pas la Banque du Canada, à Ottawa, mais bien une voûte spécialement aménagée à 50 pieds sous l'édifice de "Sun Life", à Montréal. C'est là que les six couronnes des rois et reines d'Angleterre ont passé presque toute la guerre. Un cuirassé britannique amena ces bijoux sans prix, (chacun de ces six couronnes vaut elle seule plusieurs millions de dollars) dans la métropole canadienne. La voûte située sous l'édifice "Sun Life", où ils furent transportés avait 60 pieds carrés.

Trois policiers de la Gendarmerie royale montèrent la garde jour et nuit à la porte de cette cachette. De plus, des dispositifs électriques spéciaux permettaient de donner l'alarme à des escouades complètes de la police montréalaise en cas d'alerte. Le secret fut si bien gardé pendant la durée des hostilités que le monde de la pègre ne sut jamais que les bijoux de la couronne britannique se trouvaient en plein cœur de la métropole canadienne.

Il y avait aussi d'autres trésors dans la voûte souterraine de l'édifice "Sun Life". Les monarques européens dont les pays furent envahis envoyèrent d'urgence leurs couronnes et leurs autres bijoux royaux au Canada pour qu'on les mette à l'abri dans cette voûte secrète. C'est dire que, jusqu'à la fin de la guerre, les plus riches bijoux du monde, sauf ceux des princes hindous, demeurèrent à Montréal, loin de tous les regards indiscrets. Les six couronnes des rois et des reines britanniques ont repris le chemin de l'Angleterre, à bord d'un autre cuirassé. Ces bijoux repo-

sent, une fois de plus, dans les profondeurs insondables de la Tour de Londres. Quant à la cachette canadienne des bijoux de la couronne, vide de tous ses trésors européens, elle restera inutile jusqu'à la troisième guerre mondiale.

Vente de biens de guerre

(Communiqué de la Corporation des biens de Guerre, service des nouvelles) — Montréal. — La Corporation des biens de guerre a annoncé aujourd'hui qu'au cours de la première moitié du mois de septembre elle a vendu plus d'une centaine de bâtisses occupées durant la guerre par les forces armées ou ayant servi à abriter des industries de guerre. La plupart de ces édifices seront démolis pour élargir à la rareté des matériaux de construction. D'autres serviront de logements ou encore à recevoir des entreprises publiques.

Ces édifices sont dissimulés d'une extrémité à l'autre du Canada. Dans le Québec, la Coopérative d'Electricité de Gaspé-Sud a acheté deux édifices au HMCS Fort Ramsay, l'ancienne base navale de Gaspé.

Le contrôle des loyers

Ottawa, (P.C.). — A l'occasion du quatrième congrès annuel de l'Association des commissions d'agents d'immeubles du Canada, le président de cette société M. C.E. Purnell, de Hamilton (Ont.), a déclaré que rien ne laissait entrevoir un changement de la politique du gouvernement sur les loyers. Longtemps encore les propriétaires devront louer aux prix fixés par l'Etat.

NOTES LOCALES

—Leurs Excellences Mgr N.-A. Labrie, évêque de la Côte Nord, et Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique du Labrador, étaient dimanche en ville, les hôtes de Son Exc. Mgr l'archevêque de Rimouski. A la grand-messe, à la cathédrale, Mgr Labrie officia pontificalement. Mgr Scheffer occupait la stalle épiscopale, en face du trône, au chœur.

—Mme (Dr) J. Pinault est de retour d'un voyage d'une douzaine de jours à New-York.

—Ces jours derniers, à l'église de St-Coeur de Marie, à Québec, le révérend Père Lamontagne, curé, a béni le mariage de M. le Dr Lorenzo Matte, fils de M. et Mme J.-Arthur Matte, de Rimouski, avec Mlle Charlotte Lavoie, fille de M. Camille Lavoie, décédé, et de Mme Lavoie. Pour la circonstance, le chœur était décoré de glâzeaux, de palmiers et de fougères et pendant la messe il y eut programme d'orgue. Accompagnée de son frère, M. Léopold Lavoie, la mariée portait une robe en point d'Alençon bleu oeil d'oiseau sous un fourreau de taffetas, style Victoria, création "Jane Engel" et dont l'ampleur de la jupe accusait un léger mouvement de traine. Son voile de tulle illusion, de même teinte que la robe, était maintenu par des belles-dentelles et elle tenait une gerbe de roses. M. Matte accompagnait son fils. Après la cérémonie religieuse, madame Lavoie recevait ses invités à l'Habitant Inn où la table était ornée de fleurs de la saison. Le docteur et madame Matte partirent ensuite pour un voyage aux Mille-Îles et visiteront aussi plusieurs villes ontariennes. Pour voyager, la mariée portait un ensemble en lainage vert garni de léopard, un chapeau et des accessoires assortis. A leur retour, M. et Madame Matte résideront à Québec.

—Les invités du dehors qui ont assisté au mariage Matte-Lavoie étaient: M. et madame J.-Arthur Matte, mademoiselle M. Thérèse Matte, M. et madame Jean Matte, tous de Rimouski, M. et madame Léopold Lavoie, de Clermont, Co. Charlevoix. Le docteur et madame Henri Shehyn, d'Arvida, madame Roger St-Denis, de Ste-Anne de la Pocatière, le docteur Eugène Dionne, le docteur et madame Ls-Philippe Dionne, de Ste-Marie, de Beauce, M. Wilfrid Bernier, de Montréal, madame Edouard Gaudreault et mademoiselle Jacqueline Gaudreault ainsi que mademoiselle Paulette Warren, de Pointe-au-Pic et le docteur et madame Ls-Philippe Charette, de Kingston.

—M. et Mme W.-A. Dufour, de Montréal, ont passé quelques jours en ville, les invités du Dr Nap. Langis et de Mme Langis, sa mère.

—Le Dr et Mme Henri Pinault, de Roberval, sont en ville, les hôtes de Mme J. Pinault.

—MM. Marcel Lalonde et Gaston Therrien suivent présentement un cours d'ingénieur de la marine à Rimouski.

—M. l'abbé Aubin Fougère est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Le lieutenant et Mme Paul L'Heureux sont revenus d'un voyage à Québec.

—M. et Mme Alfred Plante, d'Amqui, sont de retour d'un voyage à Québec, Montréal et Ste-Anne-de-la-Pocatière.

—M. Henri Rochefort, de Québec, est de retour d'un voyage en Gaspésie avec ses bourgeois.

Activité de la construction à Rimouski

Malgré la pénurie des matériaux, il y a eu de nombreuses constructions finies ou en cours d'exécution, depuis environ un an, en notre ville. On estime à un million de dollars le coût global de ces constructions, y compris celles qui sont actuellement en cours. Parmi elles, mentionnons une addition (annexe) à l'immeuble du Grand Séminaire, un vaste bâtiment de la Cie de Povoivre, rue St-Jean, la reconstruction de l'hôtel St-Louis, rue St-Edmond, l'agrandissement du magasin H.-G. Lepage du côté de l'avenue de la Cathédrale, l'entrepôt de la Cie Rimouski-Transport, (voisin de la gare), le garage Madore et la station de service Dionne, Inc., rue St-Germain.

La plupart des permis ont cependant été accordés pour la construction de maisons d'habitation, une centaine.

Par suite de cette intense activité de construction, qui serait beaucoup plus considérable s'il n'y avait rareté de certains matériaux, la situation de l'embauchage a été excellente à Rimouski au cours de l'été. Les quelque cent maisons construites ont aidé la population à subir la pénurie de logements qui se faisait sentir, comme dans les autres centres de la province. Au nombre des plus récentes constructions en voie d'exécution prochaine, mentionnons l'Ecole de Commerce, l'agrandissement de l'hôpital St-Joseph, la construction de quelques magasins ainsi que l'agrandissement de plusieurs immeubles commerciaux. On sait que les travaux de l'Ecole de Commerce dépasseront le tiers de million.

La question de l'aéroport de Rimouski devant la Commission des Transports aériens, à Québec

Québec. — Devant la Commission des Transports aériens siégeant mardi dernier au Palais de Justice de Québec, la ville de Rimouski, représentée par Me Perrault Casgrain, C.-R., a déclaré qu'elle s'objectait au renouvellement des permis 36 et 78 de Québec Airways Ltd, en ce qui concerne le transport des voyageurs et des marchandises dans le bas St-Laurent et sur la côte nord. "parce que cette compagnie ne donne actuellement aucun service à Rimouski" depuis qu'elle a abandonné l'aéroport local pour utiliser de préférence celui de Mont-Joli. M. Armand Viau, commissaire industriel de Québec, a aussi fait certaines représentations dans l'intérêt de la ville de Québec.

La compagnie entend prouver toutefois, selon la déclaration faite par l'un de ses officiers, qu'elle ne peut pas donner un service satisfaisant pour le public en faisant de Rimouski sa base d'opération dans le bas St-Laurent "à cause des limitations physiques" de l'aéroport. Celui de Mont-Joli, qui est plus grand et mieux outillé, lui permet au contraire, soutient-elle, de donner un service adéquat aux besoins de la région.

Le tribunal était présidé par M. R.-A.-C. Henry, accompagné des deux autres membres de la Commission, le vice-amiral de l'air Allen Ferrier et M. Roméo Vachon. Le secrétaire est M. C.-S. Booth et l'assistant-secrétaire, M. Gerald Morriset.

La Commission est chargée de réviser tous les permis déjà accordés pour les services aériens commerciaux à horaire fixe. Elle s'enquiert actuellement des besoins du public et des représentations des intéressés afin de rendre des décisions qui soient dans l'intérêt général. Elle peut soit renouveler les permis, soit les annuler, soit les modifier. Les procédures se font dans les deux langues officielles du pays. Le président Henry a exposé au début de la séance le rôle de la Commission dans une allocution qu'il a prononcée en anglais et en français.

On a ensuite mis à l'étude le permis 36 de Québec Airways Ltd, qui concerne le service aérien entre Montréal, Trois-Rivières, Québec, Rimouski et Bagotville. Il sera ensuite question du permis 78 de la même compagnie, concernant le service entre Rimouski, Mont-Joli et Matane et les diverses localités de la côte nord.

La compagnie a commencé à faire sa preuve concernant le premier permis, dont elle demande le renouvellement. Elle a informé le tribunal de l'outillage dont elle dispose aux divers aéroports et elle a exposé que le service qu'elle donne actuellement est dans les meilleurs intérêts du public.

Me Perrault Casgrain a soumis pour sa part un mémoire de la Ville de Rimouski établissant que Rimouski est le principal point de communication avec la rive nord, qu'elle constitue un centre à la fois maritime, commercial, religieux, éducationnel, judiciaire et médical, et que son aéroport devait suffire au trafic entre les deux rives. Nos lecteurs trouveront le texte de ce mémoire préparé par le maire de Rimouski en page 4.

Les observations faites mardi après-midi devant la Commission des Transports aériens, qui poursuivait au Palais de Justice de Québec son travail relatif à la révision des permis existants, ont révélé l'existence de plusieurs compagnies d'aviation qui en sont encore au stade de l'organisation, mais qui sont unanimes à demander qu'on ne leur ferme pas l'accès

des aéroports et qu'on leur donne la chance d'établir une saine concurrence sur les lignes aériennes du Québec.

Ce point de vue a été exprimé d'une façon typique par Me Jean Gagné, qui représentait devant la Commission la Québec Aero Services Ltd., nouvelle compagnie d'aviation que des anciens combattants sont en train de mettre sur pied à Québec. Nous n'avons aucune animosité contre le Pacifique Canadien et sa filiale des Québec Airways Limited, a dit Me Gagné. Mais nous voulons que dans l'octroi des permis, on tienne également compte d'autres compagnies qui entendent établir des services soit un point particulier de la carte aérienne, soit même sur des réseaux plus étendus. Non seulement dans le Québec, mais dans tout le pays se lèvent présentement des compagnies formées par des jeunes gens entreprenants qui veulent se lancer en affaires et mettre sur pied des entreprises dont profitera toute la population. Il y a place pour une saine concurrence, même sur les lignes existantes.

Ce point de vue se rapproche sensiblement de ceux qu'on exprimés les villes de Québec, Rimouski et Matane. Le colonel Raoul Fafard, maire de la ville de Matane, a dit qu'il endossait entièrement les remarques faites au cours de la matinée par M. Armand Viau, commissaire industriel de Québec. Nous n'avons aucune objection, a-t-il dit, à ce que les Québec Airways obtiennent un permis pour faire le transport des voyageurs et des marchandises entre Matane et les différents points de la côte nord. Les besoins sont déjà considérables et le développement de la Hollinger va nous amener beaucoup d'affaires avant longtemps. Nous sommes prêts à coopérer avec la compagnie en entretenant l'aéroport local. Mais nous voulons que cet aéroport reste ouvert à tous. Plusieurs entreprises en voie de formation nous ont demandé notre concours. La Cie des Ailes du Nord, entre autres, est une compagnie sérieuse.

Il y en a d'autres dans l'air. Il y en a une qui est en train de se former à Rivière-du-Loup. Nous ne voudrions pas qu'on leur ferme la porte. On devrait tenir compte des demandes qui s'en viennent et ne pas accorder de permis exclusifs.

Me Perreault Casgrain, C.R., qui représente la ville de Rimouski, a précisé sa pensée, mardi, en disant que les Québec Airways peuvent bien, si elles le veulent, désertir l'aéroport de Rimouski comme elles l'ont fait l'hiver dernier pour s'en aller à Mont-Joli, à la condition qu'elles n'empêchent pas d'autres services de s'établir à Rimouski. Si vous voulez aller à Mont-Joli parce que ça fait votre affaire, allez-y, mais restez-y. Ne regardez pas sur le papier un service que vous ne donnez pas dans les airs, de façon à empêcher les autres compagnies d'utiliser notre aéroport. Me Casgrain a mentionné la St-Lawrence Airways et le Syndicat d'Aviation de Rimouski qui sont prêts à faire le transport entre Rimouski et différents points de la côte nord.

Dans la répartition des permis et des franchises, a-t-il ajouté, il faut tenir compte des besoins du public. C'est là la raison d'être de la Commission. Il faut établir un juste équilibre entre l'intérêt public et les intérêts particuliers des organismes commerciaux.

Des observations ont également été faites, en marge des demandes des Québec Airways, par Me Charles Cannon, C.R.,

au nom de Aircraft Industries of Canada Ltd, et par Me Maurice Gagné, au nom de M. Arthur Fecteau, qui désire obtenir un permis pour exploiter un service aérien sans horaire fixe dans la région de Senneville.

La Commission a terminé l'audition des causes de Québec à la fin de l'après-midi.

Au Club Rotary

Le notaire Belzile, conférencier

Lundi le 23 septembre, avait lieu à l'Hôtel Georges VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de M. Léo Doyon. Deux rotariens de l'extérieur assistaient au déjeuner: M. H.-Aubin Dussault, avocat, de Mont-Joli, et M. Côme Lafrenière, d'Amos. Etaient aussi invités, MM. Robert Naud et Maurice Moraud, d'Amos.

Après que le Dr Gérard Langis eut commenté les nouvelles de la semaine écoulée, le président céda la parole à l'invité d'honneur et conférencier du jour, le notaire Gleason Belzile, député de Rimouski à la Chambre des Communes. M. Belzile avait été invité à dire ses impressions de la dernière session du parlement canadien. M. Belzile déclara, en résumé, que s'adressant à un auditoire d'élite comme le club Rotary, composé de professionnels et d'hommes d'affaires, il n'aurait pas la faiblesse d'essayer de faire croire que tout va bien et que le gouvernement va tout arranger pour que chacun soit content. Tout le monde sait que l'état de l'économie canadienne n'est pas rose. Voilà une situation de fait qu'il faut avoir le courage d'envisager. Dans un sens, l'après-guerre présente des problèmes aussi compliqués que la guerre elle-même. Il faut que le pays se réajuste à l'économie de paix. Le gouvernement doit trouver des sommes fabuleuses pour mettre à exécution son programme de reconstruction et de rétablissement des démobilités. Le contribuable est fatigué de payer de lourds impôts et le coût de la vie a augmenté fortement. Où prendre l'argent, sinon dans une production accrue dans l'ordre et par le travail. Le pays s'est énormément industrialisé et la chose serait possible si les grèves ne succédaient aux grèves, avec le résultat que la production est ralentie, les matériaux sont rares et de plus en plus chers. L'inflation est menaçante: seul le système des contrôles, plafonnement des prix et stabilisation des salaires, peut l'enrayer. Un autre facteur d'incertitude est la faillite de la dernière conférence inter-provinciale, alors que les gouvernements n'ont pas pu s'entendre pour se partager temporairement les droits de fiscalité.

Heureusement que le pays a de grandes richesses naturelles, et que par ses crédits d'exportation il finira par créer un marché extérieur plus étendu qu'avant la guerre; c'est dans le commerce mondial que le pays trouvera son salut financier. En terminant, M. Belzile souhaita que tous approfondissent ces problèmes, non pas dans un esprit local et limité mais avec une compréhension large, d'ampleur toute canadienne, en se rappelant toujours que le Canada est un tout, comme l'être humain, qui ne peut se bien porter que si toutes les parties sont saines. C'est l'esprit qu'il apporte lui-même à ses devoirs de député et c'est l'exemple qu'il veut donner.

La causerie de M. Belzile fut écoutée avec beaucoup d'attention et le conférencier fut chaleureusement applaudi. C'est M. Julien Thuot qui se chargea de présenter les remerciements collectifs.

Prochain mariage

Samedi, le 5 octobre, à la cathédrale de Rimouski, sera béni le mariage de Mlle Yvette Tremblay, fille de M. et Mme Philippe Tremblay, avec M. Paul Deschênes, fils de M. Napoléon Deschênes, de St-Robert-Bellarmin, et de Mme Deschênes, décédée. Pas de faire-part.

Prochain mariage

M. et Mme Philippe Lévesque, d'Amqui, annoncent pour le 15 octobre prochain le mariage de leur fille unique, Anne-Marie, avec M. Sylvio Bérubé, de Shawinigan, fils de M. et Mme Wellie Bérubé, de Val-Brillant. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église d'Amqui par M. l'abbé Louis Lévesque, du Grand Séminaire de Rimouski, frère de la mariée. Pas de faire-part.

PALETOTS D'HIVER

Faites votre choix pendant que notre assortiment est complet.

Paletots chauds confectionnés de tissus de première qualité et bien doublés.

choix de trois teintes de brun et bleu.

33 à 40 **\$ 36.50**



CHAUSSETTES

pour messieurs — dessins à carreaux de couleurs variées et belle qualité de laine. Un très beau choix.

\$ 2.95

GANTS DE CAOUTCHOUC

facilitent le travail de la maison, commodes pour laver l'auto — la paire,

\$0.45

un gant de caoutchouc de qualité supérieure qui résiste aux acides — la paire,

\$ 1.10

Bretelles, ceintures en plastique

transparentes ou couleur ambre, très en vogue, chacune

\$ 1.00

GILETS DE LAINE

genre pull-over, sans manche, couleur beige ou gris,

\$ 2.50

BOTTES SISMAN

pour petits garçons, couleur chocolat, 9 pouces de haut, pointures 11 à 13,

\$ 4.15

pour garçons, noir, 10 pouces de haut, pointures 1 à 5 1/2,

\$ 5.75



Soulier solide pour l'automne, ROYAL CROWN, en cuir à grain noir largeur E.

\$ 9.50

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRÉ

174 RUE ST-GERMAIN - - RIMOUSKI

Balle-au-champ

Rimouski a gagné la 1ère partie de la série finale, dimanche le 22 septembre, à Lac-au-Saumon, par le compte de 4 à 3. Ce fut une des plus belles parties de la saison et la plus contestée dans la région du Bas-St-Laurent.

Les Rimouskiens enregistrèrent 2 points et Lac-au-Saumon 3 à la 3e manche. Le compte fut égalisé par l'équipe de Rimouski à la 4e manche. St-Cyr croisa le marbre à la 8e manche sur un petit roulant de Sénécal qui donna la victoire à l'équipe de Rimouski.

Le lanceur Sénécal retira 10 hommes au bâton pour l'équipe de Rimouski et Walters en retira 7 pour Lac-au-Saumon. 9 hommes furent laissés sur les buts pour Rimouski et 6 pour Lac-au-Saumon.

Rimouski enregistra 8 erreurs dont 4 pour Lac-au-Saumon; 10 coups sûrs furent frappés pour Rimouski et 5 pour Lac-au-Saumon.

Amateurs de Rimouski et des environs, n'oubliez pas la 2e partie qui aura lieu sur le terrain du Séminaire, dimanche le 29 septembre à 2 h. p.m.

On apprend qu'un train spécial partira de Ste-Florence, dimanche le 29 septembre, à 8 h. 30 a.m., heure solaire, pour se rendre à Rimouski afin de permettre à tous les amateurs de balle-au-champ de la Vallée d'assister à la partie de balle qui aura lieu ce jour-là.

Aucune boisson alcoolique ne sera tolérée sur le train.

(Communiqué)

Elections chez les Artisans

Récemment, eut lieu à Rimouski l'Assemblée des Artisans C.-F. en vue de former un nouveau conseil pour la succursale No 207: Au-mônier, M. le curé Camille Michaud, de la cathédrale; président, M. Michel Ward; vice-président, Me Chs-Alph. Beaulieu; secrétaire, M. Isidore Lepage; censeur, M. Léopold Fillon; cérémoniales, MM. Louis Chouinard et Edgar Marois; porte-drapeau, M. Hector Garon; médecin, Dr Adéodat Saucier.

Accident

Un enfant de M. Adrien Michaud, marchand, de l'avenue de la Cathédrale, a été frappé hier après-midi par une automobile sur cette rue, en face du magasin de la Commission des Liqueurs. La victime ne paraît pas avoir été grièvement blessée.

Accidents

Explosion. — Deux personnes ont été blessées à St-Léon le Grand lorsque le réservoir d'huile d'une automobile, qui se trouvait dans le garage de M. André Hallé, explosa. L'accident est survenu au moment où M. Pierre Thériault, mécanicien, travaillait en compagnie de M. Adolphe Lapointe, de St-Léon, à changer l'huile dans l'automobile de ce dernier. L'explosion, dont on ignore la cause, blessa gravement M. Thériault, lui causant plusieurs brûlures aux membres supérieurs et surtout à la tête. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital de Campbellton, sous les soins de M. le Dr Guéréte, d'Amqui.

Alors qu'on travaillait à combattre les flammes qui s'étaient propagées de l'auto aux murs du garage, une fausse manœuvre de la part des pompiers volontaires fit tomber M. Octave Perreault, de St-Léon également. Des outils qui se trouvaient dans sa poche arrière lui enfoncèrent dans les reins.

L'auto de M. Lapointe a été détruite; le garage a été en partie épargné.

Poignet fracturé. — Mlle Anne-Marie Tremblay, de Causapsal, s'est accidentellement fracturé le poignet droit, dimanche, alors qu'elle était dans une automobile avec les membres de sa famille. Le chauffeur ayant dû freiner brusquement pour éviter d'être frappé par un autre véhicule, Mlle Tremblay se frappa le bras à une portière, ce qui causa la fracture du poignet, qui fut réduite à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski.

Boursier du gouvernement français

M. le Dr Noël Coutu, de Ste-Anne-des-Monts, vient d'obtenir une bourse d'études du gouvernement français.

MANTEAUX, ROBES USAGÉES, etc., à vendre les 30 septembre, 1 et 2 octobre. De 10 heures a.m. à 6 heures p.m. S'adresser au no 5A rue St-Hubert, Rimouski. Tél: 660-w.

Changements d'horaires

en vigueur DIMANCHE, 29 SEPTEMBRE 1946

Renseignements complets des Agents du

Pacifique Canadien

Au Cartier, Alice Roby

Au théâtre Cartier, le 3 octobre à 8-1/2 heures, Alice Roby donnera un concert, accompagnée par Roger Anger. Admission 0.75, 1.00, 1.25 plus la taxe. Billets en vente lundi au magasin Anselme Côté & Fils, le soir au théâtre Cartier; un soir seulement.

SAINTE-LUCE

Le 15 septembre, l'abbé Léopold Desrosiers reçut le diaconat dans la chapelle du Petit Séminaire de Rimouski, en présence d'un grand nombre de ses parents.

Le même matin, belle coïncidence, son frère Roger, en religion Frère Léonard, c.s.s.r., chez les Pères Rédemptoristes d'Amqui, prononçait des vœux temporaires. Et revêtait le saint habit M. Léopold Gagné, en religion Frère Léopold, c.s.s.r., rédemptoriste. A ces cérémonies de profession et vœux assistaient Mme Elie Desrosiers et Mme Antonio Gagné, de Sainte-Luce, frères des deux Frères.

Base-ball

Plus de 1500 personnes assistaient, dimanche, à Lac-au-Saumon, à la joute de base-ball, première d'une série finale pour le championnat du Bas St-Laurent. Le club visiteur, le Rimouski, a défait le club local par le pointage 4 à 3.

La deuxième rencontre aura lieu à Rimouski, le 29 septembre, entre les mêmes équipes: Rimouski et Lac-au-Saumon.